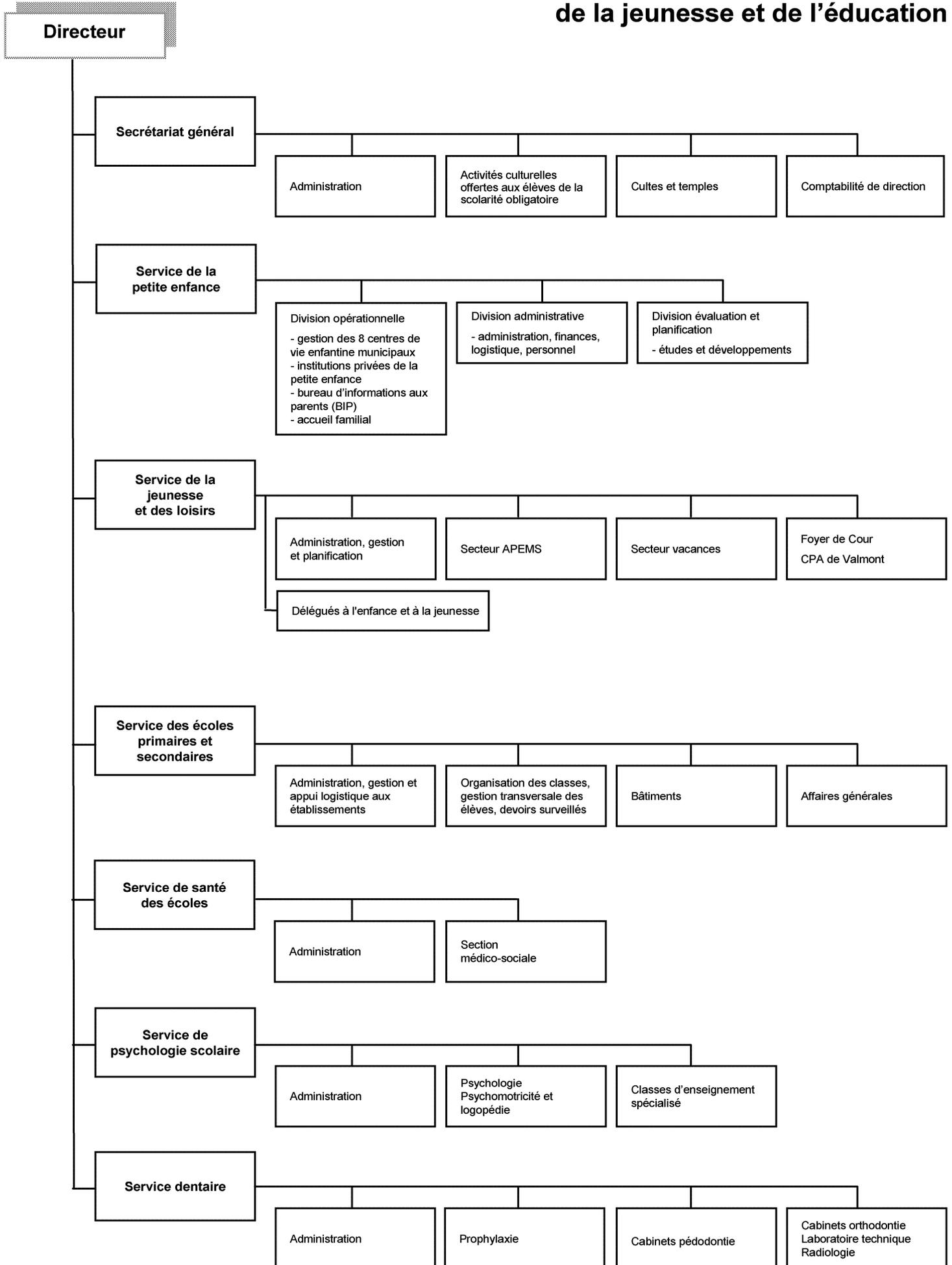


Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DU SERVICE

Sans modification par rapport à l'exercice précédent, le Secrétariat général est articulé en quatre sous-services ou sections :

- le secrétariat proprement dit (ci-après le secrétariat),
- les activités culturelles,
- la section «Cultes et temples»,
- la comptabilité.

ACTIVITÉS

Les responsabilités du Secrétariat général peuvent être résumées comme suit :

- coordination des activités de la Direction : conférences des chefs de service, suivi de dossiers transversaux impliquant plusieurs services, relations avec les commissions permanentes du Conseil communal, réunions avec d'autres directions ou avec le DFJ, réception et répartition du courrier, échéancier;
- relations extérieures et communications : bulletin d'information «Grandir à Lausanne», Association des parents d'élèves, Association vaudoise des écoles privées;
- secrétariat des Commissions scolaires primaire et secondaire, de l'arrondissement secondaire lausannois et de l'enseignement spécialisé : planification des séances, administration, exécution des décisions;
- gestion des activités culturelles proposées aux élèves de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, présentés sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites;
- participation aux divers conseils et comités des écoles d'art subventionnées par la Ville ainsi qu'au Conseil de fondation du Petit Théâtre;
- gestion de la section «Cultes et temples» : engagements et traitements du personnel, entretien des bâtiments, relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités

ecclésiastiques et celles des communes voisines;

- comptabilité de la Direction : budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel, relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon;
- participation aux travaux de la CSMSG (Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux), du COPILINF (Comité de pilotage informatique), de la délégation transversale «Sécurité, prévention, éducation» et de la Plateforme pluridisciplinaire sur l'adolescence (forum de réflexion sur les problèmes liés à la jeunesse) – dernière séance le 26 octobre 2006.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Au début 2006, l'organigramme du service indiquait que le Secrétariat général comprenait 15 personnes (= 13.3 EPT) alors qu'à la fin de l'exercice ces chiffres se sont établis respectivement à 14 et 13.3. Dans le prolongement de l'évaluation *Prestations 2004*, il a été décidé en effet de ne pas repourvoir le poste de l'huissier lors du départ à la retraite du titulaire, le 28 février.

A ce nombre s'ajoute le poste de formation, occupé par une apprenante de commerce E.

Plusieurs mutations sont intervenues cette année :

- le gérant technique de la section «Cultes et temples» a pris sa retraite le 30 juin. Son remplacement est intervenu immédiatement, sans modification du taux d'activité;
- la secrétaire de cette même section a souhaité donner une autre orientation à sa carrière professionnelle. Elle a été remplacée sans modification du taux d'activité;
- le chef comptable a pris sa retraite le 31 août; son remplacement a été assuré par le biais d'une promotion interne. Il n'y a pas eu de modification de l'effectif, mais augmentation de 0.2 EPT d'un poste de comptable.

Hormis ces trois mutations, les personnes en place sont les mêmes qu'à la fin de l'année dernière.

En résumé :

3 personnes [-1] (= 3 EPT) et l'apprentie sont rattachées au secrétariat,

2 personnes (= 2 EPT) s'occupent des activités culturelles.

2 personnes (= 1.5 EPT [avec, pour 0.5 EPT du poste de gérant technique, un appui au Service des écoles primaires et secondaires]) assurent le fonctionnement de la section «Cultes et temples». La section comprend en outre le personnel des paroisses protestantes (concierges, organistes et sacristains) soit 37 personnes [-5] (= 13.3 EPT).

7 personnes (= 6.5 EPT [+0.2]) composent la comptabilité.

CONFÉRENCES - COMMISSIONS

CONFÉRENCE DES CHEFS DE SERVICE (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et son assistante, et les 7 chefs de service de la Direction.

Nombre de séances : 34.

La CCS reste le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux diverses interpellations et motions. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

AUTRES RÉUNIONS

La CCS dans son ensemble a consacré une séance spéciale au programme de la Direction pour la législature 2006/2011 et deux rencontres à des échanges avec les chefs de service du Département cantonal de la formation et de la jeunesse d'une part, de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement de l'autre. De plus les responsables des services qui gèrent des bâtiments ont tenu deux réunions de coordination avec leurs homologues de la Direction des travaux.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Dans l'attente de la nouvelle organisation fondée sur des Conseils d'établissement, le mandat des Commissions scolaires avait été prolongé pour la législature 2002/2006. Suite aux dispositions législatives votées par le Grand Conseil, il s'agira au niveau lausannois de prévoir une organisation tenant compte de la juxtaposition de 12 établissements sur le territoire communal, et de rédiger un projet de règlement qui sera soumis au Conseil communal. Les commissaires ont donc vu leur mandat à nouveau renouvelé jusqu'à l'entrée en vigueur formelle des Conseils d'établissement. Le 11 décembre 2006, ils ont été informés de la prochaine suppression des Commissions scolaires et, ceux qui le désiraient, ont été invités à participer au groupe de travail qui préparera les propositions pour la nouvelle organisation.

Dès lors que des liens étroits existeront entre les

Conseils d'établissements et la CRL (Conférence régionale de Lausanne, qui réunit les directeurs), le dossier sera désormais pris en charge par le Service des écoles primaires et secondaires.

En 2006, les Commissions scolaires ont poursuivi normalement leur travail, dans le champ de compétences qui était encore le leur.

Commission scolaire des établissements primaires et secondaires lausannois

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et 20 membres désignés par la Municipalité.

Nombre de séances : 1.

Le bureau de la Commission scolaire a réglé par consultations téléphoniques ou réunions spécifiques les affaires courantes qui lui incombent, notamment :

- décisions ou préavis en matière de demandes de congés d'élèves,
- autorisations pour l'organisation de journées pédagogiques par les établissements lausannois,
- et, malheureusement, 2 préavis d'exclusion temporaire au DFJ (2005 : 5 préavis).

Commission scolaire de l'arrondissement secondaire lausannois

Composition : 16 délégués des Commissions des établissements secondaires de l'arrondissement (Lausanne : 9; Le Mont-sur-Lausanne : 3; Epalinges : 2; Savigny/Forel (Lavaux) : 2).

Aucune séance n'a été tenue en 2006.

Conseil d'arrondissement secondaire

Composition : 9 membres, conseillers municipaux des communes de l'arrondissement secondaire lausannois (Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Epalinges, Forel-Lavaux, Froideville, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens et Savigny).

Nombre de séances : 1.

Principaux sujets traités :

- nouvelle législature,
- comptes 2005.

Commission scolaire de l'enseignement spécialisé

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et 5 membres, délégués de la commission scolaire.

Aucune séance n'a été tenue en 2006.

INFORMATION GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Créé en 1987, le bulletin d'information «Lausanne écoles» était distribué à tous les parents des écoliers lausannois, pour leur fournir essentiellement des renseignements liés à l'organisation scolaire. Pour tenir compte des nombreuses prestations offertes par la DEJE relevant aujourd'hui du domaine parascolaire, la forme et le contenu de ce bulletin ont été repensés. Désormais intitulées «Grandir à Lausanne», deux éditions ont été distribuées en 2006. La première a traité de l'éducation à la citoyenneté alors que la

seconde a présenté l'offre culturelle destinée aux familles et aux enfants lausannois. En fonction des sujets, «Grandir à Lausanne» sera également distribué dans les garderies.

PRESTATIONS OFFERTES AUX ÉLÈVES DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Depuis de nombreuses années, la Commune de Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent elles aussi à enrichir leurs connaissances. Ces activités se sont diversifiées avec le temps, et elles peuvent aujourd'hui être regroupées en quatre catégories :

- activités culturelles,
- abonnement culturel,
- découvertes lausannoises,
- prévention des accidents par morsures (P.A.M.).

ACTIVITÉS CULTURELLES

L'initiation culturelle offerte par la Ville aux élèves lausannois remonte à la fin des années quarante. Elle s'est formellement mise en place au début des années huitante, avec le vœu du Conseil communal de permettre à chaque élève au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire, de prendre part à une animation théâtrale.

Aujourd'hui, les objectifs des activités culturelles peuvent être résumés comme suit :

- préparer le spectateur de demain en le sensibilisant à l'extraordinaire offre culturelle de sa ville;
- donner la chance à tous les élèves des classes lausannoises de découvrir les arts de la scène (musique, danse, théâtre) par le biais de spectacles et d'animations-initiations.

Quelques chiffres pour l'année scolaire 2006/2007

A la rentrée scolaire, le programme d'activités culturelles pour les classes primaires et secondaires a proposé :

- 20 spectacles de théâtre,
- 6 concerts/spectacles musicaux,
- 2 spectacles de danse,
- 7 spectacles de prévention,
- 11 animations théâtrales,
- 1 animation de danse contemporaine,
- 1 animation à l'École de Cirque de Lausanne,
- 5 découvertes lausannoises,
- 1 séance de cinéma.

Programme envoyé	Nbre d'enseignants	Ont répondu pour 1 spectacle	Taux de participation	Ont été inscrits à 1 spectacle	Ont répondu pour 1 animation	Taux de participation	Ont été inscrits à 1 animation
CIN-CYP	379	356	95%	354	223	¹⁾ 85%	223
Secondaires	332	207	62%	²⁾ 223	176	53%	135
Totaux	711	563		577	399		358

¹⁾ seules les CYP peuvent participer à une animation

²⁾ par manque de place dans les animations, certaines classes ont été invitées au spectacle *Le pays des genoux* (spectacle lié à une animation en classe)

3 000 élèves environ des classes CIN et CYP ont bénéficié d'un transport par bus spécial, commandé aux Transports publics lausannois.

Les ateliers lyriques de l'Opéra

«Les ateliers lyriques» ont permis à 33 classes lausannoises des niveaux CYP1-CYP2 de découvrir les coulisses du théâtre lyrique lausannois. Guidées par la responsable du secteur jeune public, les classes ont pu rencontrer les représentants des différents métiers : techniciens, maquilleuse, costumière... et assister à un mini-récital donné par un soliste de l'Ensemble vocal de l'Opéra de Lausanne.

Nouveauté : une séance de cinéma

Les élèves des classes de 9^e ont assisté à 2 séances du nouveau film de Jean-Stéphane Bron *Mon frère se marie* en présence du réalisateur.

Initiation à la musique

Initiation musicale par le Sinfonietta de Lausanne

Depuis bon nombre d'années, les concerts du Sinfonietta sont fort appréciés des classes et des enseignants. Une nouvelle thématique est proposée lors de chacune de ces rencontres, deux fois durant l'année scolaire. Le chef Jean-Marc Grob propose des séances d'initiation passionnantes, destinées à faire découvrir aux élèves le monde de la musique classique. Les musiciens illustrent les commentaires proposés aux jeunes auditeurs par la présentation de leurs instruments et l'exécution de fragments d'œuvres musicales.

Les 30 et 31 janvier et les 30 et 31 octobre 2006, respectivement 690 et 850 élèves des écoles secondaires lausannoises ont bénéficié des animations dispensées par les musiciens du Sinfonietta dans les aulas des établissements secondaires du Belvédère, des Bergières, de Béthusy et de l'Élysée. Une présentation des cuivres a été proposée en janvier et celle des instruments à cordes en octobre.

Concerts d'abonnement de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL propose des places à prix réduit aux élèves de l'enseignement secondaire. Avant chaque concert, des affiches sont distribuées dans les établissements primaires et secondaires lausannois.

«Le coin des enfants» Concert spécial de l'Orchestre de Chambre de Lausanne pour les classes CYP2 et 5^e

Au vu du grand succès rencontré les deux dernières années, une nouvelle collaboration avec l'OCL a permis d'offrir un moment exceptionnel aux classes lausannoises à la salle Métropole. Le 27 novembre 2006, 934 élèves ont écouté un concert pendant la diffusion du film *Les lumières de la ville* de Charlie Chaplin (1931). Les enseignants ont reçu au préalable un dossier pédagogique et un CD de la musique du film afin de pouvoir préparer leurs élèves au concert.

Nouveauté : La Camerata de Lausanne

Pour la première année, 75 élèves de 7^e et 8^e années ont assisté le 11 décembre 2006 à une répétition de la Camerata sous la conduite de Pierre Amoyal.

Parmi eux, 34 élèves du projet «Musique-études» de l'Élysée étaient également conviés.

Animation théâtrale

L'animation théâtrale est offerte aux degrés CYP et 5^e à 9^e (secondaires).

Classes CYP

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation <i>L'être, l'avoir et le paraître</i> et spectacle lié <i>Modeste, Prosper et Parfait</i>	22 (CYP1-CYP2)
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation journée-théâtre au TPEL-Eldorado	39 (CYP1-CYP2)
Théâtre Bleu nuit	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Celui qui ne savait pas dire non</i>	61 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Les inséparables</i>	74 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 19 périodes en classe, aboutissant sur un spectacle présenté par les élèves <i>Rideau !</i>	6 (CYP2)
École de Cirque de Lausanne	1 matinée d'animation-initiation aux arts du cirque	21 (CYP2)

Classes de 5e à 9e années secondaires

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre Tel Quel	Animation de 1 jour sous chapiteau. Thèmes : <i>Matches d'improvisation</i>	(6 ^e -9 ^e) 47
	<i>Le grand show Music-hall</i>	24
	<i>Une autre approche</i>	21
École de théâtre Diggelmann	<i>Regarder, écouter, dialoguer</i>	(6 ^e -9 ^e) 10
Atelier ET	Animation en classe (3 fois 2 périodes) Thème : <i>Mise en scène d'un texte narratif ou d'un poème</i>	(6 ^e -9 ^e) 9
Cie Philippe Saire	Animation au théâtre Sévelin (2 fois 3 périodes) et spectacle de danse	(6 ^e -9 ^e) 10
Gérard Demierre	Animation en classe (3 fois 2 périodes) Thème : <i>Être ou paraître</i>	(5 ^e -7 ^e) 14

Spectacles

Représentations offertes aux classes CIN et CYP

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Cie La fanfare du loup	La chèvre de M. Seguin	24 (CYP1-CYP2)
J.-C. Issenmann	Don Quichotte	21 (CYP1-CYP2)
Cie Doris Vuilleumier	Ptit et gros devant le rideau	29 (CIN-CYP1)
Cie ContaCordes	Melissa la menteuse	35 (CIN-CYP1)
Cie ContaCordes	Nom de bleu	13 (CYP1-CYP2)
Les Artpeuteurs	Ei Güegüense	30 (CYP1-CYP2)
Cie Vertigo	La barbe bleue	7 (CYP2)
Am Stram Gram	Petit navire	17 (CYP2)
E'pericoloso sporgersi	Contes à rebours	24 (CYP1-CYP2)
Théâtre Globule	Drôles d'oiseaux	55 (CIN)
Théâtre des Lutins	Ptilou et Grand-Toine	20 (CIN)
Cie Hugo e Ines	Petites histoires	16 (CYP1-CYP2)
Joël Pommerat	Le petit chaperon rouge	19 (CYP1-CYP2)
Cie 38 bis et Co	Le château d'Otrante	11 (CYP2)

Représentations offertes aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
E'pericoloso sporgersi	Contes à rebours	1 (5 ^e)
Cie Marin	Le pays des genoux lié à une animation en classe	30 (6 ^e)
Am Stram Gram	Petit navire	5 (5 ^e)
Cie Amiel	Soleil d'Afrique	37 (6 ^e -9 ^e)
Roger Cunéo	Les fables de Jean de la Fontaine	27 (5 ^e -9 ^e)
Théâtre Courte-Paille	En pleine mer	12 (8 ^e -9 ^e)
Opéra de Lausanne	Le petit ramoneur	34 (5 ^e -6 ^e)
Cie Youkali	Mange ta soupe	9 (7 ^e -9 ^e)
Cie de la Sonnette	Roméo et Juliette	17 (5 ^e -7 ^e)
Duo Cellier et Duperrex	Voyage au bout des notes	14 (5 ^e -7 ^e)
Cie La fanfare du loup	La chèvre de M. Seguin	3 (5 ^e)
Cie Avant-Scène	Instant zéro	6 (5 ^e -9 ^e)

Spectacles de prévention offerts aux classes 5^e à 9^e secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Théâtre Forum	Partie de racket (violence)	31
Association Le Caméléon	Cadeau Condom (sida)	48
	Un père en pétard (toxicomanie)	24
	Bien cuit ou à point (alcoolisme)	9
	Cig'arrête (tabagisme)	33
	Le démon des maux (violence verbale)	9
	Violence sur Ben (problématique du bouc émissaire)	37

ABONNEMENT CULTUREL

L'abonnement culturel est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de fr. 8.– quel que soit le théâtre. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

Cette démarche, qui vise à faire bénéficier les élèves de l'offre lausannoise théâtrale, remporte chaque année un grand succès. Le choix des pièces est effectué par une commission composée de représentants des établissements secondaires, des théâtres et du Secrétariat général.

3 330 billets ont été vendus pour les 21 spectacles suivants :

Troupe	Spectacle	Nbre de billets
Théâtre Vidy-Lausanne	Question de directions	91
	Mademoiselle Julie	100
	Au bord de l'eau	98
	Nouvelle création James Thierrée	150
	Hamlet	398
	Le médecin malgré lui	874
Théâtre Kléber-Méleau	Le mariage	46
	Les femmes savantes	286
Arsenic	Pixel Babes	38
	Pirrus Hilton	77
	Filles et garçons	523
Opéra de Lausanne	Concert baroque de Nice	25
	Concert du Sinfonietta	17
	Cie Ana Yepes	26
Grange de Dorigny	Songe d'une nuit d'été	120
	L'Eneide d'après Virgile	109
Théâtre 2.21	Mémoire de la nuit	11
	Srank	18
	La nuit au cirque	20
Cie Philippe Saire	Création 2006	55
Ass. vaudoise des ligues d'improvisation	Matches d'improvisation professionnels	248

Répétitions générales lyriques

L'Opéra de Lausanne, par le biais de son service jeune public, propose aux élèves des classes secondaires, accompagnés de leur maître, d'assister aux répétitions générales de certains opéras.

En 2006/2007, les opéras suivants sont offerts à 568 élèves et accompagnants :

Spectacle	Nbre de billets offerts
Le téléphone / Amelia al ballo	150
La veuve joyeuse	98
Monsieur de Pourceaugnac	120
Il barbiere di Siviglia	100
Le Nozze di Figaro	100

DÉCOUVERTES LAUSANNOISES

Depuis 2004, la DEJE offre aux classes lausannoises, accompagnées des enseignants, un programme de visites à thème, intitulé «découvertes lausannoises» dans le but de faire connaître aux jeunes habitants quelques-unes des particularités architecturales et urbanistiques de leur ville.

En 2006, cinq visites différentes ont été proposées :

Les parcs historiques

Du 8 au 31 mai 2006, 36 classes CYP2, guidées par les guides d'accueil du Mouvement des Aînés (MDA), ont découvert les parcs historiques de Mon-Repos (18 classes) et du Désert (18 classes).

Chaque élève a reçu au préalable un dossier pédagogique, spécialement conçu sous forme de jeu à la découverte du parc, pour la préparation en classe. Ces visites seront à nouveau proposées au printemps 2007.

Nouveauté : Usine Tridel

D'octobre à décembre 2006, 53 classes, soit 11 CYP2 et 42 de 7^e à 9^e années ont visité l'usine Tridel.

Cette visite fait suite à la présentation du projet du chantier à l'Espace-info sous les Arches du Grand-Pont. Hormis la visite des équipements techniques, elle a pour but de montrer les conséquences positives sur l'environnement d'un tri sélectif des déchets.

Nouveauté : Au fil de L'eausanne

Cette visite permet aux élèves de découvrir la cité puis le centre-ville à travers les rues et les fontaines. Cette première année, 30 classes ont bénéficié de la visite du 8 mai au 9 juin 2006 sous la conduite des guides d'accueil du MDA. Les élèves ont reçu au préalable un dossier pédagogique élaboré spécialement.

Nouveauté : Introduction à l'image

De novembre 2006 à mai 2007, 16 classes visitent les archives communales. Sous la conduite de l'archiviste communal, les élèves visionnent des images de Lausanne à différentes époques. Cette visite permet aux élèves de s'interroger sur le sens et le rôle des images.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURES (P.A.M.)

Introduite pour la première fois durant l'année scolaire 2003/2004, cette prestation a, une nouvelle fois, suscité une forte demande. Pour des questions d'organisation, mais surtout de disponibilité des cynologues et des chiens, le programme est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire. On ne peut évidemment affirmer que ces cours de sensibilisation empêcheront tout nouvel accident, et le manque de recul ne permet pas encore de disposer de statistiques significatives. Destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter !) en présence d'un animal, cet enseignement doit leur donner confiance et leur éviter de commettre une erreur dont les conséquences peuvent être terribles. Relevons encore que les parents peuvent assister à ce cours, et que ceux qui l'ont fait ont affirmé qu'ils en avaient, pour eux aussi, tiré profit.

Statistiques

Année scolaire	Cycle	Nbre de classes
2003/2004	primaire	91
2004/2005	initial	77
2005/2006	primaire	113
2006/2007	initial	100

INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES

CINÉ DU MUSÉE ZOOLOGIQUE

L'objectif du Ciné du Musée est de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement. La contribution lausannoise représente une participation à l'achat des films et de la documentation.

Statistiques

Nombre de séances : 36 (2005 : 51)

Nombre de classes : 85 (2005 : 181)

Séances		Nombre de spectateurs	
		2006	2005
Judi après-midi	14h15 ¹	624	1 309
Mercredi matin	9h00 ²	883	1 687
Mercredi après-midi	14h30 ³	1 747	2 162
		3 254	5 158

¹ séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

² séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

³ séance publique

Par rapport à 2005, on observe une diminution de 29.5% de l'offre et de 37% des spectateurs.

LANterne MAGIQUE

La Ville subventionne les activités de la Lanterne magique, club de cinéma pour enfants, depuis 2001. Pour l'année scolaire 2006/2007, 1 140 spectateurs (+2.8%) ont assisté à 9 séances leur permettant de découvrir la magie du 7^e art.

Parmi les faits marquants, relevons la participation au festival pour enfants 1,2,3... Soleil, et, avec l'appui d'un sponsor, l'organisation d'un concours permettant aux moins de 12 ans de créer la bande-annonce d'un film imaginaire. Un jury professionnel désignera les projets les plus réussis et les trois meilleurs seront réalisés par une cinéaste d'animation et diffusés au cinéma en 2007.

ÉCOLE DE CIRQUE DE LAUSANNE

Depuis 2002, la Ville subventionne les activités de l'École de cirque de Lausanne, créée en 1994. Durant l'année scolaire 2006/2007, 137 élèves ont suivi les cours dans l'une des disciplines enseignées : acrobatie, équilibre, jonglerie...

D'autre part, une initiation aux arts du cirque a été suivie par 15 classes du niveau CYP2 dans le cadre des activités culturelles scolaires.

En 2006, des élèves de l'École de cirque ont participé à différentes compétitions et remporté :

- deux prix dans des festivals nationaux;
- une coupe et un diplôme au festival «Première rampe» de Monte-Carlo;
- une médaille de bronze en catégorie Freestyle aux championnats du monde de monocycles en salle de Langenthal.

Enfin, une élève a accédé à la finale de l'émission TV «Incroyable talent» produite par M6.

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(35.76%) (-5.3%)	49
Autres communes vaudoises		88
Total		137

Par rapport à 2005, on observe une diminution de 20.8%.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

Le Secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation est membre du Comité de direction de l'UPL.

En 2006, celui-ci a tenu 4 séances.

Cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Elle participe au développement des formations continues et permanentes.

Les étudiants peuvent obtenir un livret qui atteste de la fréquentation des cours suivis.

En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens qui permettent d'obtenir des diplômes internationaux et, pour ceux qui concernent l'allemand, elle en organise les épreuves. Pour l'informatique, l'UPL prépare aussi les candidats à la certification officielle U-CH.

Près de 4 500 personnes fréquentent chaque année les cours de l'UPL. Il faut toutefois relever qu'une forte proportion des étudiants vient de l'extérieur et que, malgré les démarches personnalisées du Président auprès des autorités du Grand-Lausanne dont des ressortissants fréquentent l'UPL, seules deux communes ont accepté de contribuer au budget de l'institution.

TÉÂTRES JEUNE PUBLIC

Petit Théâtre

12 491 spectateurs (+56.4%), dont 2 448 élèves (+21.1%) lors de spectacles scolaires, ont assisté à 104 représentations (+18.8%) des spectacles suivants :

- Les Derniers géants, Théâtre Am Stram Gram, accueil.
- Le Vilain petit canard, Cisco Aznar de la Cie Buissonnière, accueil.
- Pierre et le loup, coproduction avec l'Opéra de Lausanne.
- La Chèvre de Monsieur Seguin, La fanfare du Loup.
- C'est quichotte, Jean-Claude Issenmann.
- 5 concerts du dimanche.
- 2 petits spectacles intimistes, «histoires du foyer».
- «Une journée au Petit Théâtre», organisée avec «La Cour des miracles».

Enfin, le Petit Théâtre a collaboré avec le Festival de la Cité en coproduisant «Au fil de l'eau» et en proposant tous les après-midi des animations dans les jardins qui jouxtent le bâtiment.

TPEL-ELDORADO

12 254 spectateurs (+77.8%), dont 1 483 élèves (-3.8%) lors de 4 spectacles scolaires, ont assisté à 76 représentations (-1.3%) des spectacles suivants :

- Mortel le poème, par le théâtre de Sartrouville, accueil + scolaires.
- Mozart, côté cours, par le théâtre de L'Ombrelle, accueil + scolaires.
- Atterrissage, par le théâtre Musical Possible, accueil.
- Khayess, par Les Klez Têtes, accueil.
- Hou là, là ! les loups, par la Compagnie Labiscou, accueil.
- Attends-moi !, reprise création TPEL.
- Bonjee, graine d'étoile, création TPEL, scolaires.
- Mélissa la Mentreuse, par la Compagnie Contacorde, location.
- Revue de Lausanne, de et par la Moulinette, location.
- Contes des mille et Une nuit, par la Compagnie du Moulin, accueil.
- Khardera, de et par Les ArTpenteurs, location.
- Tic, Tac et le temps suspendu, par le teatro Pan, accueil.
- Zaité veut une maison, par la Compagnie des Bamboches, accueil.
- Camino, de et par l'association Fuego y alegria, location.
- Pitit et gros devant le rideau, de et par la Compagnie Doris V, accueil.
- Viens goûter à mon Pays, de et par Expression 5/20+, accueil.
- Mes Animaux, de et par la Compagnie Doris V, accueil + scolaires.
- Festival International de BD, BDFIL.
- La Nuit des Musées, TPEL invité 2006.

58 classes (-19.4%) ont suivi les animations scolaires, 41 sur le thème «jeux et enjeux» et 17 sur celui de «l'imaginaire».

Théâtre de marionnettes

6 674 spectateurs (+1.2%), dont 1 348 élèves lausannois (+34.1%), ont assisté à 65 représentations (+32.6%) des spectacles ci-dessous :

- Hermogène, Le rat de bibliothèque, Cie Un caillou dans la chaussure, création.
- Dimba, l'enfant griot, F-Théâtre, accueil.
- Les malheurs de Marmotta, Cie Feu Follet, accueil.
- Bynocchio de Mergerac, Bouffou Théâtre, accueil.
- Visage dans la rivière, Théâtre de l'Oniroscope, création.
- Sans visage, Théâtre de l'Oniroscope, création pour adultes.
- Drôles d'oiseaux, Globule Théâtre, reprise.
- Cendrillon et les 7 nains, Théâtre Antonin Artaud, accueil.

Le 21 mars 2006, plus de cent personnes ont participé à l'action portes ouvertes organisée à l'occasion de la journée internationale de la marionnette. Le Théâtre de l'Oniroscope leur a présenté le spectacle «Oscar» alors que Globule Théâtre avait mis sur pied un atelier de construction de marionnettes de papier.

ÉCOLES DE MUSIQUE

Conservatoire de musique – Haute école de musique (HEM) et École de musique (EM)

L'institution abrite la **Haute école de musique** composée des départements classique et jazz, qui dispense une formation professionnelle et l'**École de musique**, section non professionnelle proposant une formation musicale aux jeunes et aux amateurs.

La **Haute école de musique** du Conservatoire fait partie du *Domaine musique de la HES-SO* et propose un cursus de formation bachelor et master, conforme aux exigences des accords de Bologne.

Le 20 février 2006, la Cheffe du DFJ a confié au Conservatoire la mission de créer pour l'automne 2006 un département jazz HEM. Placé sous la direction de George Robert, saxophoniste et ancien directeur de la Swiss Jazz School de Berne, le département jazz a recruté une bonne vingtaine de professeurs, musiciens et pédagogues chevronnés reconnus sur la scène nationale et internationale et accueille une soixantaine d'étudiants depuis le 23 octobre 2006. Les cours et les ateliers se donnent dans les locaux de l'EJMA, au Flon et, pour certains, dans ceux du Conservatoire Vevey-Montreux-Riviera (CMRV), à Montreux.

Le financement de la Haute école de musique est assuré par les subventions du Canton de Vaud, de la HES-SO, les accords inter-cantonaux ainsi que les taxes d'études.

L'**École de musique** quant à elle offre une formation musicale à quelque 1 200 élèves amateurs. Elle se donne pour vocation d'être au service du plus grand nombre et de promouvoir le talent musical de certains élèves qui pourraient envisager de poursuivre leurs études au niveau professionnel. Initié par le DFJ, le

projet pilote «Musique-études» a été conduit pour la deuxième année. Il propose un programme scolaire allégé pour permettre à un petit nombre de jeunes élèves musiciens de s'adonner à l'étude approfondie de la musique, tout en suivant leur scolarité obligatoire. Deux collèges lausannois sont partenaires du projet, l'établissement primaire de Mon-Repos et l'établissement secondaire de l'Élysée.

Le financement de l'École de musique est assuré par la Commune de Lausanne et le Canton de Vaud ainsi que par les écolages.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de fondation et préside la SI Conservatoire SA (Société immobilière). Le Secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction. Il préside également le Fonds de prévoyance des professeurs et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2006, le Conseil de fondation s'est réuni 5 fois et le Comité de direction 12 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- Création du département jazz HEM : engagement d'une vingtaine de professeurs, recrutement de nouveaux étudiants par le biais d'un concours d'admission, accueil des anciens étudiants de l'EJMA et du CMVR.
- Nombreuses activités : masterclasses, midi-concerts et prestations publiques données au sein du Conservatoire, dont la production de 4 concerts pour la saison de la Société de musique contemporaine.
- A l'extérieur des murs, il convient de relever :
 - pour la HEM**, la production de l'opéra *Transformations* par l'Atelier lyrique du Conservatoire à l'Opéra de Lausanne en juin, les trois concerts de quatre orchestres des conservatoires du Domaine musique romand, présentant la 5^e Symphonie de Mahler à Lausanne, St-Maurice et la Chaux-de-Fonds en décembre,
 - pour l'École de musique**, la co-production de *Pierre et le Loup* de Prokofiev avec le Petit Théâtre et l'Opéra en avril et en mai, la présentation par la Maîtrise du Conservatoire de l'opéra pour enfants *Pinocchio court toujours* de Romain Didier au Théâtre de Beausobre à Morges et à Genève.
- Accueil de manifestations : les Rencontres internationales harmoniques en mars, l'Académie de Lausanne en juillet et le Festival de musique improvisée en août.

Statistiques

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire I à V, certificat)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(52.9%) (+0.4%)	603
Autres communes vaudoises		517
Cantons romands		15
Autres cantons suisses		1
Étranger		3
Total		1 139

Par rapport à 2005, on observe une diminution de 1.1%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur I à IV - études supérieures non professionnelles)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(27.6%) (-7.9%)	8
Autres communes vaudoises		17
Cantons romands		3
Autres cantons suisses		-
Étranger		1
Total		29

Par rapport à 2005, on observe une diminution de 6.4%.

Classes non professionnelles (classe «adultes»)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(33.3%) (-21.7%)	5
Autres communes vaudoises		9
Cantons romands		-
Autres cantons suisses		-
Étranger		1
Total		15

Par rapport à 2005, on observe une diminution de 25%.

Pour des raisons de transparence budgétaire, cette classe n'est pas incluse dans la catégorie non professionnelle. Le tarif des écolages, arrêté à un niveau «adultes», permet en effet son autofinancement.

Classes professionnelles : Haute école de musique / Département classique

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(40.9%) (+0.2%)	115
Autres communes vaudoises		79
Cantons romands		55
Autres cantons suisses		6
Étranger		26
Total		281

Par rapport à 2005, on observe une diminution de 8.5%, qui s'explique entre autres, par le transfert de plusieurs étudiants de l'EJMA qui suivaient des cours théoriques au CdL et sont, dès le 01.09.06 pris en compte dans le Département jazz.

Classes professionnelles : Haute école de musique / Département jazz

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(33.3%)	18
Autres communes vaudoises		17
Cantons romands		10
Autres cantons suisses		6
Étranger		3
Total		54

Créées en septembre 2006 (pas de comparaison).

Diplômes décernés à la fin de l'année 2005/2006

- 42 (-16) attestations ou certificats non professionnels,
- 59 (-7) attestations ou certificats professionnels, dont 7 (-2) diplômes de soliste,
- 11 (-14) diplômes d'études supérieures musicales HEM (DESM).

École de jazz et de musique actuelle (EJMA)

La décision de Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'État, de transférer les classes professionnelles au Conservatoire de Lausanne (CdL) a passablement modifié le fonctionnement de l'EJMA :

- depuis la rentrée scolaire 2006/2007, l'école continue d'abriter et de gérer les classes libres et pré professionnelles (environ 750 élèves);
- l'EJMA accueille, sous la forme d'une collaboration/location, les classes professionnelles placées désormais sous l'égide financière et académique du CdL.

Désormais École de musique, l'EJMA continue à bénéficier d'un subventionnement conjoint de la Commune de Lausanne et de l'État de Vaud.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de la SI EJMA SA. Le Secrétaire général quant à lui siège au Conseil de fondation et au Comité de direction.

En 2006, le Conseil de fondation a tenu 2 séances et le Comité de direction 9.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- Poursuite du plan de rattrapage salarial afin de se rapprocher des conditions du Conservatoire de Lausanne. Les enseignants ont ainsi obtenu une annuité certes encore partielle mais en augmentation et le 100% du 13^e salaire.
- Les collaborations avec la SSPM et l'AVCEM se sont poursuivies. Dans la mesure où ces institutions souhaitent que les écoles membres engagent des professeurs diplômés, un processus de certification avec la SSPM a donc été engagé afin que les enseignants non certifiés puissent obtenir une équivalence reconnue sur le plan suisse. Force est toutefois d'admettre que les musiques actuelles vont plus vite que les organismes structurants certificateurs et qu'une institution telle que l'EJMA, si elle veut rester fidèle à ses engagements vis-à-vis de la musique vivante, devra toujours être à même d'engager des enseignants issus du «terrain», donc non diplômés.
- L'organisation de stages, master class et échanges avec d'autres écoles de musiques improvisées se poursuit régulièrement via des associations telles que EMMEN (European Modern Music Education Network) et bientôt sans doute aussi via l'IAJE (International Association for Jazz Education).
- Enfin, on ne peut nier que les modifications fondamentales qui sont intervenues ont troublé la vie de l'école tout au long de cette année 2006. Chacun a été touché mais tous s'attachent maintenant à accomplir correctement leur travail afin de stabiliser l'institution.

Statistiques

Catégorie libre	688	-10.7%
Catégorie préparatoire	19	-24.0%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(59.4%) (+4.5%)	420
Autres communes vaudoises		259
Cantons romands		24
Autres cantons suisses		3
Étranger		1
Total		707

Par rapport à 2005, on observe une diminution de 16.4 %.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2005/2006

- diplôme instrumental : 4
- filière I, pédagogique : 2
- filière II, performance : 4
- filière V, composition : 3.

École sociale de musique (ESM)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et le secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2006, celui-ci a tenu 3 séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- Traitement de l'excédent de recettes 2005 et remboursement de fr. 40 000.- à la Commune.
- Activités de l'école : 20^e camp des Chevalleyres, Schubertiade des enfants, participation au 20^e anniversaire de l'AVCEM, fête de l'école.
- Installation et acoustique du nouveau studio d'enseignement au collège de Chailly.
- Nomination de deux nouveaux professeurs : violoncelle et cor.

Statistiques

Cours offerts	1 085	+0.9%
Cours individuels	690 élèves	+3.0%
Cours collectifs	395 élèves	-2.4%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(84.1%) (+0.5%)	822
Autres communes vaudoises		155
Total		977

Par rapport à 2005, on observe une augmentation de 1.4%. Le développement des cours individuels est dû à l'ouverture d'une classe de saxophone et à un regain d'intérêt pour certains instruments qui semblaient passés de mode (flûte et hautbois notamment).

École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

Le Secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2006, celui-ci a tenu 4 séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- 6 mai 2006, inauguration des nouveaux locaux à l'Avenue de Morges.

- Développement des relations avec les sociétés de l'ACML (Association des Corps de Musique de Lausanne), organisation de huit manifestations communes.
- Mise en place d'une collaboration avec les classes de direction d'orchestre à vents du Conservatoire de Lausanne.
- Mise en fonction d'un nouveau logiciel de gestion de l'école.
- Premières préparations d'un voyage en Finlande avec l'orchestre des Cadets et Tambours pour juillet 2008 dans le cadre d'un échange avec une école de musique similaire à Rauma; l'accueil des Finlandais à Lausanne est prévu pour 2009.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(86.7%) (-0.3%)	137
Autres communes vaudoises		21
Total		158

Par rapport à 2005, on observe une diminution de 14.6%, imputable de manière équivalente aux élèves tant lausannois que non lausannois. La Direction s'est penchée sur cette problématique et envisage de modifier les conditions d'admission des élèves.

CULTES ET TEMPLES

La responsabilité des communes vaudoises à l'égard des religions protestante et catholique trouve son fondement dans deux textes légaux, la loi du 2 novembre 1999 sur l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (loi ecclésiastique) et celle du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud. Pour l'autant que les communes le souhaitent, cette situation pourrait être réaménagée à la suite de l'adoption par le Grand Conseil de la loi sur les Églises et les communautés religieuses. Il ne revient toutefois pour l'instant aux collectivités qui en abritent de n'assurer les frais d'entretien et de fonctionnement (énergie, achats de matériel, réparations, etc.) que des locaux de cultes protestants et catholiques.

Cette obligation inclut également les salaires des organistes, des concierges et des sacristains.

Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices et 37 personnes [-5] représentant 13.3 EPT [-0.1]) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette).

Si les écarts entre le nombre des personnes et celui des EPT diffèrent, cela résulte de la non-repouvée des postes d'organistes, qui, dans l'attente d'une révision des classifications, sont confiés à des remplaçants.

Un certain nombre de travaux d'entretien ont été entrepris, dans le cadre du budget ordinaire ou parfois en recourant à une demande de crédit supplémentaire (lorsque des interventions non prévues se sont révélées urgentes). Parmi les dossiers qui ont été menés à chef, mentionnons :

- Bellevaux (prot) : suite à une avarie, remplacement de l'échangeur de chaleur (chauffage à distance);
- Croix-d'Ouchy (prot) : suite à un effondrement, réfection du plafond de la salle du Temple;

- La Sallaz (prot) : réfection du clocher;
- Montriond (prot) : réfection des façades et relevage de l'orgue;
- Mon-Gré (cath) : peinture intérieure (2^e acompte);
- ND du Valentin (cath) : éclairage intérieur (fresque);
- Sacré-Cœur (cath) : contribution à la réalisation d'un nouvel orgue (5^e acompte);
- St-Jacques (prot) : remplacement de la sonorisation;
- St-Laurent (prot) : réfection de la tribune des orgues;
- St-Marc (prot) : réfection du clocher;
- St-Nicolas de Flüe (cath) : remplacement de la sonorisation (2^e acompte) et réalisation d'un ambon (frais partagés avec les communes de Belmont et de Pully).

A côté de ces travaux d'entretien, trois chantiers concernent encore ce sous-service, la réfection de l'église de Montheron achevée à l'automne 2006 après deux ans de travaux (préavis N° 2004/5), celle du beffroi de la basilique du Valentin qui a débuté en octobre (préavis N° 2005/63) et la réaffectation du temple de St-Luc pour laquelle un rapport-préavis sera présenté au Conseil communal au printemps 2007.

Les montants investis pour l'entretien des lieux de cultes dont la Commune a la responsabilité sont certes élevés. Ils permettent toutefois de conserver un patrimoine qui témoigne de ce qu'a été l'approche philosophique et architecturale de la chose religieuse durant plus de 8 siècles.

Mentionnons encore la poursuite des collaborations entre les paroisses et les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers qui permettent à 15 haltes-jeux, APEMS ou ludothèque d'accueillir quotidiennement quelque 400 enfants, dans 13 bâtiments. Le dernier contrat a été passé avec la paroisse St-Etienne (cath), permettant à l'APEMS de la Sallaz de recevoir 24 enfants supplémentaires à partir de la rentrée d'août.

COMPTABILITÉ

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires;
- traitements du personnel (groupe traitements);
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures);
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires.

A l'occasion du départ à la retraite du chef comptable, le 31 août 2006, l'organisation de cette section a été repensée dans le sens d'une simplification de ses structures. Les deux postes de chef de groupe (traitements et factures) ont ainsi été supprimés, mais sans licenciements moyennant en contrepartie une augmentation de 0.2 EPT d'un poste de comptable.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation et de la jeunesse, Département des finances) et fédérales (Office fédéral des assurances sociales).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier.

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.). De plus, cette année il a dû s'adapter à la mise en fonction du nouveau logiciel de gestion du personnel «PeopleSoft».

Au 31 décembre, pour l'ensemble de la Direction, le personnel fixe s'élevait à 1 116 personnes (656.83 EPT) alors que 1 543 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 21 900 factures fournisseurs (+0.5%) et a émis environ 53 200 factures débiteurs (+0.2%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le paiement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

INTRODUCTION

La mission du Service de la petite enfance (SPE) est de proposer et développer, à Lausanne, la politique de la petite enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine, de garantir en tout temps la qualité des prestations et d'en évaluer l'efficacité.

L'année 2006 fut marquée par quatre événements importants :

- l'achèvement du plan de développement 2003 – 2006 voulu par le Conseil communal au travers du rapport-préavis N° 2003/23;
- le développement et la mise en œuvre d'un logiciel de gestion de la demande et de l'offre en places d'accueil préscolaire;
- la mise sur pied, en partenariat avec la Ville de Genève, d'un important colloque qui a réuni professionnels de l'enfance, architectes, décideurs politiques et économiques autour du thème : architecture et espace de vie»;
- la signature d'une convention de partenariat avec le Comité International Olympique (CIO) pour l'accueil prioritaire des enfants des collaborateurs de cette institution dans une nouvelle nursery garderie à Sévelin 2.

L'année 2006 a permis également de tester et de confirmer la nouvelle organisation interne du service qui voit la séparation du service en une division opérationnelle et une autre administrative.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2006

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2003-2006

Au terme de la législature et de l'année 2006, le bilan du plan de développement en places d'accueil, accepté par le Conseil communal dans le cadre du rapport-préavis N° 2003/23 «Politique de la petite enfance à Lausanne. État des lieux et projets à réaliser pour les années 2003 à 2006» qui prévoyait la création de 591 places, se présente succinctement comme suit :

Institution	Statut	Nbre de places prévues	Réalisation		Nbre de places créées
			prévue	réalisée	
Projets selon préavis					
Zig Zag Zoug	privé/subv.	68	2003	2003	68
CVE des Bergières	communal	36	2003	2004	12
Grattapaille	privé/subv.	20	2003	2003	20
Cour 103	privé/subv.	40	2003	Abandonné	
Centre de la petite enfance	privé/subv.	14	2003	2003	14
Entre-Bois	privé/subv.	22	2003	2004	22
Malley-Prairie	privé/subv.	20	2003	2004	20
CVE de la Cité	communal	44	2004	2005	44
Chenille	privé/subv.	20	2004	2004	20
CVE des Jardins de Prélaz	communal	68	2005	2005	68
Chailly	privé/subv.	128	2005	2006	128
CVE de la Bourdonnette	communal	27	2005	2006	16
CVE de Montelly	communal	22	2006	2006	24
CVE de l'Ancien-Stand	communal	34	2006	2007	26
Partenariat/entreprises	privé/subv.	28	03-06	2006	22
Projets supplémentaires					
Clochatte/Centre de la petite enfance	privé/subv.		2005	2006	34
Grangette	communal		2005	2006	22
Tivoli	privé/subv.		2005	2006	44
Total		591			604

Entre 2003 et 2006, la Municipalité a complété ce plan de développement par :

- la création d'une nursery garderie à la Clochette (préavis N° 2004/44) de 34 places qui s'est ouverte en fin d'année 2006,
- une extension de la capacité d'accueil du CVE communal de la Grangette de 22 places ouverte à l'été 2006,
- la création pour la fin de l'année 2006 d'une nursery garderie de 44 places en partenariat avec le Comité International Olympique (CIO) à Sévelin.

Un dernier projet de création d'une nursery de 17 places dans le quartier de Pierrefleur a été suspendu suite à des difficultés financières liées à un loyer trop important. La situation s'est débloquée en fin d'année et ce projet verra le jour au milieu de l'année 2007. A fin 2006, ce sont donc plus de 600 places qui auront concrètement été créées.

PARTICIPATIONS DU CHEF DE SERVICE

Le 20 juin 2006, le Grand Conseil adoptait la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Ce texte instaure une Fondation composée d'un conseil et d'une chambre consultative. Le chef du Service de la petite enfance a été désigné par le Conseil d'État membre de la chambre consultative et a été élu au sein de son bureau exécutif.

Le chef du Service de la petite enfance a été nommé par le préfet du district de Lausanne commissaire professionnel pour le CFC d'assistant-e socio-éducatif pour l'ouest lausannois.

COLLOQUE «ARCHITECTURE ET ESPACE DE VIE»

La Ville de Lausanne et la Ville de Genève se sont associées pour proposer un colloque sur le thème : «Architecture et espace de vie – Tout petit je vois grand». Il s'est agi de créer une interface entre les concepteurs d'espace pour jeunes enfants et ses usagers : parents, enfants et autres professionnels.

La manifestation a eu lieu au Centre international des Congrès de Genève les 24 et 25 novembre 2006. Pendant ces deux jours, environ 1 000 participants ont entamé un dialogue pluridisciplinaire très enrichissant pour l'ensemble des partenaires. Cet événement a également permis de valoriser l'effort remarquable que Lausanne et Genève met en oeuvre pour développer un accueil préscolaire de qualité.

L'ouverture de ce colloque a débuté par la présentation, en première mondiale, d'un film réalisé par le cinéaste lausannois Fernand Melgar intitulé «Les limites invisibles». Le tournage a eu lieu au centre de vie infantine de Valency en présence de son constructeur, l'architecte Rodolphe Luscher. Indéniablement, ce document fera date dans l'histoire, parfois complexe, des relations entre bâtisseurs et professionnels de l'enfance.

CENTRES DE VIE ENFANTINE MUNICIPAUX

CVE DE L'ANCIEN STAND

Ce centre de vie infantine a fêté ses 40 ans en 2006. Ce fut l'occasion d'évoquer le passé par une exposition de photos très appréciée.

CVE DE BELLEVAUX

La direction a élaboré un rapport d'activité sur un thème particulièrement original que sont les sorties avec les enfants.

CVE DE LA BOURDONNETTE

A l'occasion des travaux de rénovation qui se sont poursuivis en 2006, l'institution a été fermée exceptionnellement pendant 5 semaines en été. L'augmentation progressive de la capacité d'accueil portera le nombre de places offertes à 107.

CVE DES BERGIÈRES

L'actuelle directrice a cessé son activité progressivement à partir d'août 2006 pour un autre mandat. Son successeur a repris le flambeau dès le mois de septembre. Ce centre accueille environ 130 familles avec lesquelles il collabore chaque semaine.

CVE DE LA GRANGETTE

Le directeur a conduit avec diligence l'opération d'extension. Le CVE a ouvert ses portes en août 2006 avec une capacité d'accueil qui a passé de 94 à 110 enfants.

CVE DE MONTELLY

La prise de fonction d'un jeune directeur se passe très bien. Celui-ci a conduit un projet d'agrandissement d'accueil de 116 à 136 enfants. Parallèlement, l'équipe éducative a mené un projet de commémoration du 40^e anniversaire qui, par ses festivités, va certainement renforcer de manière significative le lien social dans le quartier.

CVE DE VALENCY

Le film réalisé dans le cadre du colloque «Architecture et espace de vie - Tout petit je vois grand» a été projeté pour l'ouverture de cette manifestation le vendredi 24 novembre 2006.

CVE DES JARDINS DE PRÉLAZ

Ce lieu a nécessité des mesures de réorganisation d'espace liées à la nouveauté de l'immeuble, générant de nombreuses séances avec les partenaires techniques. L'appropriation de ces locaux, prévus pour privilégier une approche pédagogique basée sur un concept d'ouverture grâce à des espaces modulaires, a été fortement perturbée par des défauts de construction. Dans un premier temps, la priorité a été donnée au document destiné aux parents avec des explications pédagogiques sur chaque consigne. En fin d'année, le climat de travail s'est détérioré et d'importantes mesures ont été prises.

CONVENTION ENTRE LES LIEUX D'ACCUEIL PRIVÉS ET LA COMMUNE DE LAUSANNE POUR L'ÉLABORATION D'UNE ATTESTATION QUALITÉ DANS LES INSTITUTIONS DE LA PETITE ENFANCE LAUSANNOISES

L'année 2006 a été marquée par un important travail de préparation et de négociation en vue de la signature

d'une nouvelle convention de partenariat entre les institutions privées subventionnées et la Ville de Lausanne.

Ce projet a comme ambition de garantir des prestations de grande qualité tenant compte des dimensions professionnelles, managériales, pédagogiques, sociales et financières.

Un groupe était chargé d'approfondir le contenu et les modalités de cette convention. Ce processus a permis de proposer une journée de travail le 31 mai 2006 intitulée «Cheminons entre qualité et parentalité». Vingt-six institutions ont travaillé ensemble à l'EESP où Monsieur Oscar Tosato, conseiller municipal, est intervenu lors de cette journée de perfectionnement qui a été clôturée par le chef du Service de la petite enfance.

Le groupe de travail a suivi un perfectionnement soutenu par un intervenant de l'IDHEAP pour élaborer un référentiel de qualité fixant des objectifs et définissant les missions et comprenant des indicateurs d'évaluation.

PERSONNEL

«Qui aboutit à de bons résultats : efficace»... EFFICIENTES, les nombreuses collaboratrices du

Service de la petite enfance l'ont été pendant cette année 2006, elles qui composent l'immense majorité du personnel.

Si l'on excepte vingt d'entre elles, toutes ont fait le choix de travailler à temps partiel pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. En chiffres, cela signifie que 8 personnes sur 10 qui travaillent au SPE sont des femmes avec des taux d'activité variant entre 20% et 90%.

En outre, dues principalement aux réorganisations des groupes d'enfants à chaque rentrée scolaire, des opportunités existent encore pour améliorer l'adéquation entre son temps de travail et son temps libre. En 2006, le SPE a enregistré 61 modifications de taux d'activité dont 57 relatives à des collaboratrices.

Décréter une trêve de 1 à 10 mois pour prolonger les joies d'une naissance ou pour se perfectionner dans son métier : 12 éducatrices n'ont pas hésité à actionner le levier du congé non payé pour concrétiser un projet de vie.

Grâce notamment à la municipalisation du centre de vie infantine de la Cité (ex «Cour des Miracles»), nous avons accueilli 57 nouveaux collaborateurs. Étant donné les départs de 22 employés pendant cette année 2006, l'effectif total du SPE s'élève à 278 personnes.

Nombre de personnes en activité, en 2006

	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon	-	4	2	-	2	2	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2	8	3	-
CVE	3	1	4	1	-	11	-	-	8	178	2	10	7	25	12	3	18	215	18	14
	3	5	6	1	2	13	1	-	8	180	2	10	7	25	12	3	20	223	21	14

Nombre de postes, en 2006, en EPT (arrondi à deux décimales)

	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon	-	2.55	2	-	2	1.7	1	-	-	1.3	-	-	-	-	-	-	2	5.55	3	-
CVE	3	0.9	4	0.9	-	5.15	-	-	8	129.07	2	6.74	7	16.06	12	1.95	18	151.18	18	9.59
	3	3.45	6	0.9	2	6.85	1	-	8	130.37	2	6.74	7	16.06	12	1.95	20	156.73	21	9.59

9^E CENTRE DE VIE ENFANTINE COMMUNAL «LA CITÉ»

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le centre de vie infantine de la Cité est venu compléter la liste des lieux d'accueil municipaux lausannois. Située au cœur historique de Lausanne, entre la cathédrale et le château, cette institution a une capacité de 68 places, pour des enfants de 4 mois à la fin du cycle scolaire initial.

Un lieu de vie pour ces enfants, mais aussi un lieu de partage, de communication, de découverte; un lieu multiculturel où les heures s'égrainent au rythme des cloches de la cathédrale et du pas nonchalant des touristes.

Mais aussi comme une oasis de bruits de toutes sortes

(jeux d'enfants, cris, roulements des tricycles sur les pavés, pleurs, exclamations de joie), toutes ces rumeurs liées au quotidien des enfants viennent agiter un peu ce paisible quartier.

I'CARE

Le rapport de gestion de l'année dernière mentionnait que «i'CARE devrait être complètement opérationnel et développer toutes ses potentialités à la fin de l'année 2006». Qu'en est-il ? Le cap a-t-il pu être maintenu ?

Avant toute chose, l'on se doit de relever une certaine difficulté psychologique – naturelle et compréhensible – de la part des directions à appréhender le changement faire fi du passé, quitter ses habitudes, oublier

l'ancienne application pour entrer sans a priori dans une logique totalement différente. Et, par la suite, autre étape d'importance et autre crainte : le passage à la facturation avec, tout compte fait, le constat que le résultat n'est pas si farfelu que cela.

Au niveau quantitatif, à fin 2006, une grande majorité d'institutions (28 sur 35) utilisaient complètement le logiciel, c'est-à-dire la liste d'attente centralisée, la gestion et la facturation (l'utilisation partielle du système se retrouvant principalement dans les crèches d'entreprise).

Temporellement parlant, le calendrier a été respecté. Toutefois, avec du recul et un certain sens critique, force est de constater que la mise en route peut être qualifiée de hâtive, le logiciel comportant encore trop de «couacs» à ses débuts. Avec les multiples fonctions qu'offre ce réseau informatique, la complexité était au rendez-vous et le rythme de l'année pour le moins soutenu !

Après la formation de base de fin 2005, des modules plus spécifiques – sur le thème de la facturation et des placements – ont été organisés. De même, face aux nombreux téléphones, mails, courriers, etc., émanant des quelque quarante structures durant le premier trimestre 2006, le SPE a décidé de poursuivre la collaboration entamée avec le formateur en lui confiant la mission d'apporter un appui personnalisé aux institutions. Parallèlement, une documentation importante a été produite, notamment les «INFOS i'CARE» (informations succinctes régulières adressées aux institutions), divers modes d'emploi complets et à la compréhension la plus aisée possible.

Outre i'CARE, le SPE a également dû se familiariser avec un nouveau système informatique de gestion des tickets, nommé «Flyspray», permettant de répertorier et de communiquer à l'entreprise informatique toutes les erreurs, questions et autres vœux. Mais qui dit demandes de modifications, dit, bien évidemment, versions correctives. Ainsi, durant l'année 2006, plus de vingt versions correctives ont été effectuées impliquant les nombreux tests préalables nécessaires.

Enfin, signalons qu'une nouvelle version, comportant, entre autres, un concept totalement différent au niveau des placements, a également été appliquée. La phase de développement est désormais enclenchée : un module spécifique pour les statistiques et un autre pour la planification sont déjà au programme du 1^{er} semestre 2007.

BUREAU D'INFORMATION AUX PARENTS (BIP)

Le projet i'CARE et la deuxième phase de sa mise en route ont absorbé toute la force de travail du BIP en 2006.

Une fois la liste d'attente centralisée (LAC) établie et consultable par les directions des institutions d'accueil, objectif atteint fin 2005, il s'agissait dans un deuxième temps de permettre à ces institutions de puiser directement dans la LAC pour transférer les enfants à accueillir dans un de leurs groupes. Cette partie du projet a nécessité une adaptation de la part de tous. Il y a eu, dans ce contexte, de nombreux contacts entre le BIP et les lieux d'accueil, en sus des contacts avec les parents. L'activité du BIP en 2006 se résume donc aux prestations aux parents et à l'entretien de la liste d'attente centralisée LAC et de la banque de données des personnes dans le cadre du projet i'CARE.

Le volume des prestations fournies aux parents par la permanence du BIP (téléphoniques et passage sur place) a globalement doublé de 2005 à 2006, en lien avec la mise en opération du projet i'CARE. Les contacts avec les parents ont passé de 1 200 au deuxième semestre 2005 à 2 100 au premier semestre 2006, pour atteindre le nombre d'environ 4 000 pour toute l'année. Le sujet abordé concernait la liste d'attente centralisée dans 90% des cas. En moyenne, 2 à 3 personnes se sont présentées chaque jour, comme à fin 2005.

La permanence téléphonique et l'accueil physique des personnes ont eu lieu toute l'année à l'exclusion de 2 semaines en été.

En outre, le BIP a traité plus de 1 500 courriels arrivés à son adresse e-mail (bip@lausanne.ch). Un tiers émanait des parents, un tiers des institutions d'accueil et le reste de correspondants divers.

La saisie et la mise à jour dans le logiciel i'CARE des dossiers de demandes pour une place d'accueil ainsi que de la banque de données des personnes a été l'autre volet de l'activité du BIP cette année. L'utilisation du programme informatique par les institutions d'accueil pour leur gestion interne a révélé au fur et à mesure les modifications nécessaires à y apporter. Les versions améliorées du logiciel se sont donc succédées au cours de l'année 2006. Cela a eu une répercussion sur le travail du BIP. Le mode de saisie des données a dû être modifié au gré des versions successives et les corrections à apporter aux dossiers existants nombreuses. Les erreurs de manipulation des personnes impliquées ont engendré un travail de rattrapage, que ce soit au niveau de la liste d'attente ou au niveau de la banque de données des personnes.

Durant l'année 2006, le BIP a reçu 2 300 nouveaux dossiers à traiter et saisi 2 600 nouvelles fiches dans le logiciel. Autant de confirmations d'inscription à la LAC ont été adressées aux parents. Un nombre équivalent de dossiers a été actualisé, toutefois sans que le délai prévu de 4 mois pour ces actualisations soit respecté.

La saisie de dossiers pour des enfants à naître, environ 40% des nouvelles demandes, entraîne inévitablement la présence de personnes à double dans la banque de données une fois l'enfant venu au monde. Un travail de nettoyage de la banque de données des personnes est donc nécessaire et le sera toujours. Cela a nécessité une modification du programme informatique fourni au départ. Après les étapes d'améliorations tout au long de cette année, la version actuelle du logiciel permet au BIP d'éliminer les doublons en toute connaissance de cause. Si bon nombre de ceux-ci ont été déjà supprimés, un travail de rattrapage important reste encore à faire pour des anciens dossiers à ce niveau-là.

A fin 2006, hormis la mise à jour de la banque de données des personnes dans i'CARE, le BIP semble avoir atteint un rythme de croisière quant à ses prestations aux parents et à la gestion de la liste d'attente. Les chiffres obtenus pour l'année entière correspondent «prorata temporis» à ceux de juin 2006.

PLACEMENT FAMILIAL

24 enquêtes ont débouché sur 21 autorisations provisoires, 26 entretiens, 3 renoncements sans autorisation, aucun refus d'autorisation.

De plus, une candidate maman de jour a fait recours contre un refus d'autorisation délivré en 2005.

Une situation qui nous a mobilisé pendant toute la première partie de l'année 2006 avec quatre entretiens d'enquête et la constitution du dossier pour le Tribunal administratif en collaboration avec le Service juridique.

Au 31 décembre 2006, on enregistre 35 assistantes maternelles pour 101 enfants accueillis au Jardin-Famille géré par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), alors que l'on compte 72 mamans de jour pour 191 enfants accueillis à l'APEF (Association pour l'entraide familiale).

Au cours de l'année 2006, nous continuons d'observer une baisse sensible des candidates à l'accueil familial de jour, phénomène présent depuis plusieurs années et, ce qui est relativement nouveau, une augmentation des

démissions de mamans de jour.

PRÉAVIS - MOTION

Préavis

Préavis N° 2006/14 «Centre de vie enfantine de Montelly - Travaux de rénovation du bâtiment (2^e étape), renouvellement partiel du mobilier et demande de crédit complémentaire (1^{ère} étape)».

Le 27 juin 2006, le Conseil communal en acceptait les conclusions. Aucune intervention n'a été effectuée en 2006 car l'ensemble des travaux sera réalisé pendant 5 semaines consécutives durant l'été 2007.

STRUCTURES À TEMPS D'OUVERTURE ÉLARGI (TOE)

(A) Centres de vie enfantine municipaux, (B) Garderies et centres de vie enfantine de quartier privées conventionnées, (C) Garderies et crèches d'entreprises en partenariat avec l'État privées conventionnées, (D) Garderies en partenariat privées conventionnées, (E) Accueil familial de jour, situation au 1^{er} décembre 2006

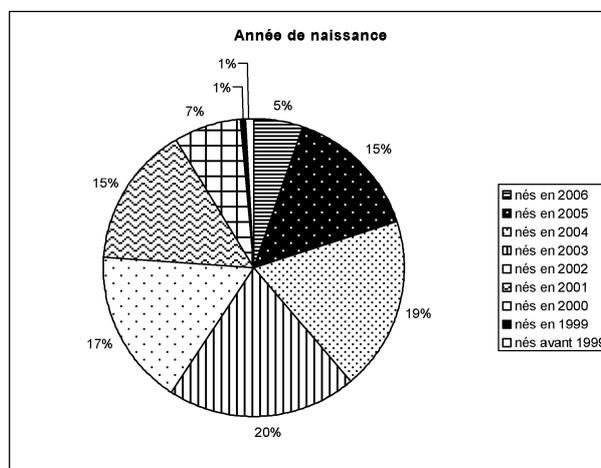
Effectif au 01.12.2006

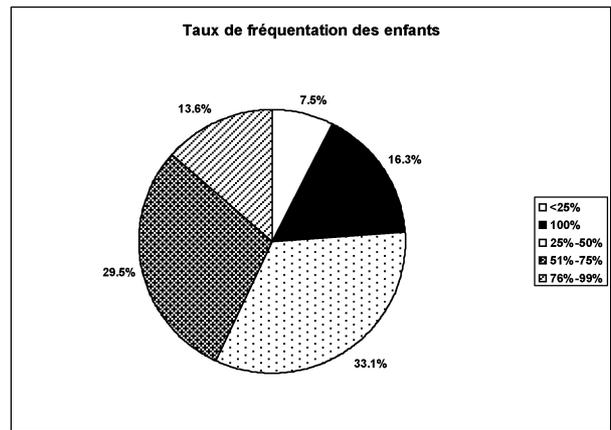
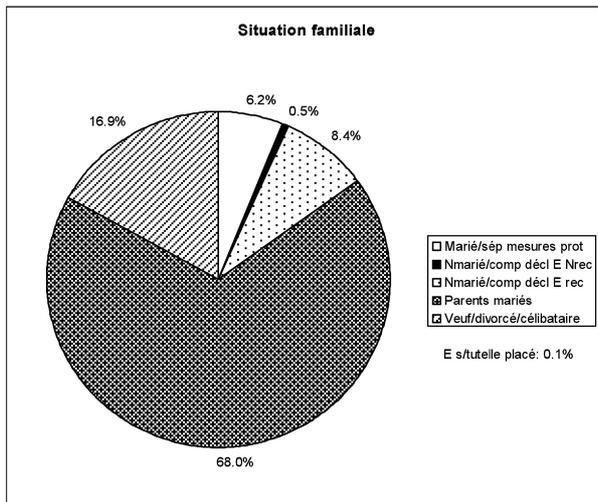
Nbre d'enfants inscrits :						Total	Nbre d'enfants inscrits :						Total
	A	B	C	D	E			A	B	C	D	E	
- nés en 2006	48	54	20	22	19	163	- nés entre le 01.10.05 et le 30.10.06	79	72	37	47	35	270
- nés en 2005	132	138	67	88	49	474	- nés entre le 01.07.04 et le 30.09.05	198	207	83	109	72	669
- nés en 2004	178	194	62	100	68	602	- nés entre le 01.07.03 et le 30.06.04	172	235	68	90	50	615
- nés en 2003	191	269	75	86	37	658	- nés entre le 01.07.02 et le 30.06.03	205	266	66	84	39	660
- nés en 2002	198	207	53	51	36	545	- nés entre le 01.07.01 et le 30.06.02	196	166	48	38	25	473
- nés en 2001	199	178	54	30	30	491	- nés entre le 01.07.00 et le 30.06.01	193	166	62	9	23	453
- nés en 2000	103	79	37	1	8	228	- nés entre le 01.07.99 et le 30.06.00	6	7	4	1	14	32
- nés en 1999	1				21	22	- nés entre le 01.07.98 et le 30.06.99	1				17	18
- nés en 1998					14	14	- nés entre le 01.07.97 et le 30.06.98					8	8
- nés en 1997					3	3	- nés entre le 01.07.96 et le 30.06.97					4	4
- nés en 1996					6	6	- nés entre le 01.07.95 et le 30.06.96					5	5
- nés en 1995					1	1							
Total	1 050	1 119	368	378	292	3 207	Total	1 050	1 119	368	378	292	3 207

Entre 2005 et 2006, une diminution de plus de 100 enfants a été comptabilisée pour l'accueil familial et 162 enfants de plus ont été accueillis dans les structures d'accueil collectif.

Accueil familial : 25.9% de diminution (394 en 2005, 292 en 2006)

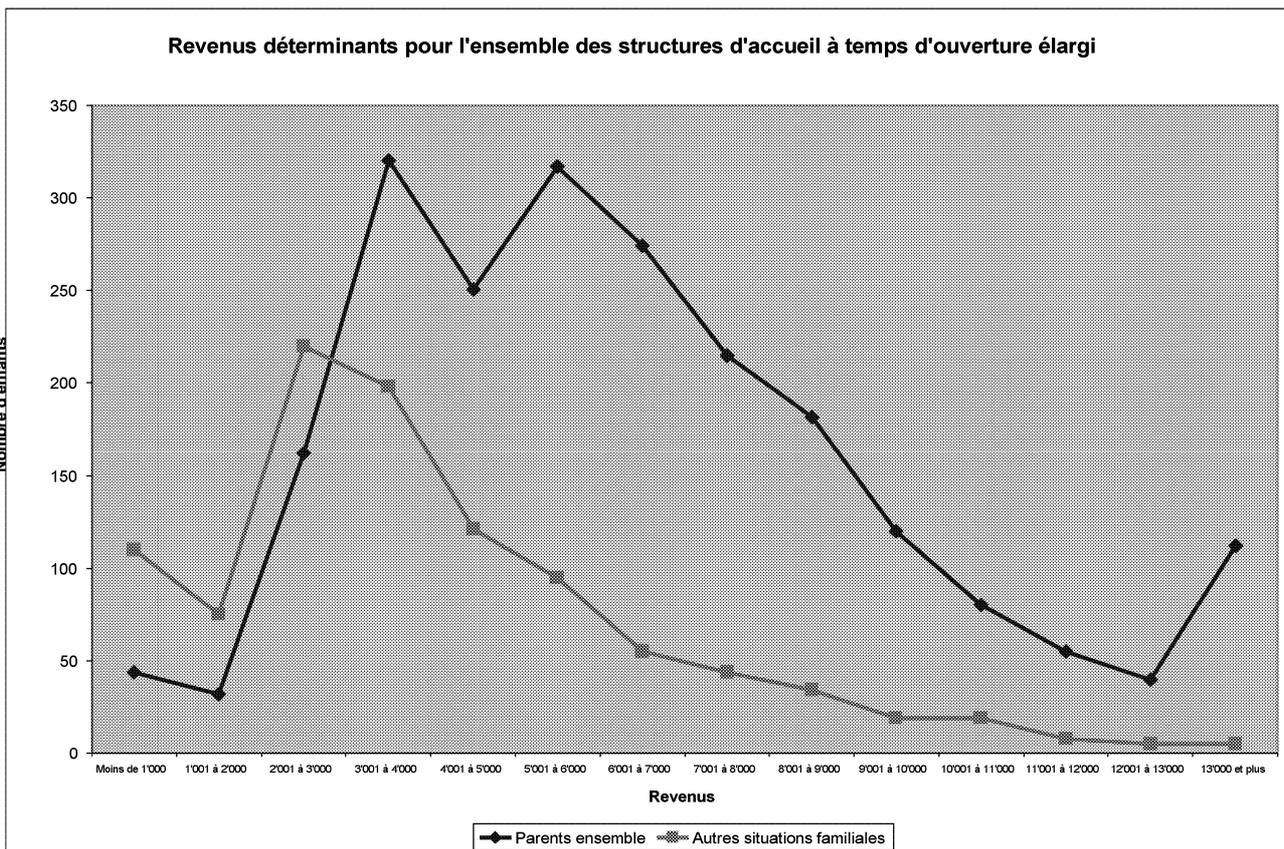
Accueil collectif : 5.9 % d'augmentation (2 753 en 2005, 2 915 en 2006)





Revenus mensuels nets déterminants des parents

	Parents ensemble						Parents seuls					
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total
jusqu'à 1 000	3	13	1	3	24	44	9	28	1	4	68	110
de 1 001 à 2 000	12	12	4	3	1	32	33	22	11	5	3	74
de 2 001 à 3 000	77	63	10	5	7	162	85	88	17	7	23	220
de 3 001 à 4 000	149	109	24	23	15	320	81	74	13	15	14	197
de 4 001 à 5 000	114	70	23	22	19	248	53	35	11	9	12	120
de 5 001 à 6 000	129	105	30	43	9	316	20	40	23	5	7	95
de 6 001 à 7 000	78	97	39	34	24	272	16	16	12	8	3	55
de 7 001 à 8 000	54	86	25	33	12	210	13	22	3	3	2	43
de 8 001 à 9 000	29	55	42	27	25	178	12	14	4	4		34
de 9 001 à 10 000	32	41	22	22		117		8	7	3		18
de 10 001 à 11 000	15	33	10	17		75	4	6	5	3		18
de 11 001 à 12 000	11	24	4	13		52	2	3	2	1		8
de 12 001 à 13 000	8	16	9	6		39	1	3		1		5
plus de 13 000	9	35	16	33		93	1	1	1	1		4
Total	720	759	259	284	136	2 158	330	360	110	69	132	1 001



BÂTIMENTS

Rapport des travaux réalisés dans les structures SPE en 2006.

(Travaux d'entretien prévus, travaux d'aménagement et imprévus.)

CVE de l'Ancien-Stand

- Remise en état de l'éclairage du rez-de-chaussée.
- Remplacement du moteur du lave-linge.
- Remise en état de diverses pièces sanitaires.
- Remplacement du guichet de la fenêtre du réfectoire.

CVE de Bellevaux

- Remplacement d'un store de Velux.
- Pose de luminaires dans la salle de personnel.
- Remise en état des luminaires du pavillon.
- Pose d'armoires et d'un vestiaire en bois au rez.
- Pose d'un bac inox dans la cuisine.
- Remplacement et/ou remise en état de stores.
- Remplacement de l'extracteur de fumée.
- Remplacement du lave-vaisselle.
- Remplacement de 2 tuyaux de descente eau pluviale et d'un chéneau.
- Étude géotechnique du pavillon.
- Remplacement du lave-linge.
- Remise en état de la serrurerie de la terrasse.
- Traitement de la charpente.

- Remise en état des sanitaires.
- Traitement anti-fouines et dératisation.

CVE des Bergières

- Remplacement de 2 stores à lamelles et remise en état d'autres stores.
- Remplacement de la commande de l'arrosage automatique.
- Pose d'un éclairage de secours complémentaire.
- Réparation du lave-vaisselle.
- Remplacement du vitrage d'une fenêtre à guillotine.
- Remplacement de deux moteurs de stores.
- Remplacement du sèche-linge.
- Remplacement du brûleur de la chaudière.
- Remplacement du condensateur de la chambre froide.
- Réparation de la calandre.
- Remplacement du déshydrateur de la chambre de congélation.
- Remplacement du réducteur de pression sur la conduite sanitaire.
- Remise en état de diverses pièces de serrurerie.

CVE de la Bourdonnette

- Remplacement et réparation de stores.
- Remise en état de la fenêtre de la nursery.
- Réparation du sèche-linge, du congélateur et du lave-vaisselle.

CVE de la Grangette

- Remise en état d'un plafond suspendu.
- Installation de 6 chauffe-eau et de 4 lavabos avec batteries.
- Rafraîchissement des murs de l'ancienne ludothèque.
- Peinture des murs, plafonds et boiseries d'une salle de jeux.
- Pose d'une paroi vitrée avec portes.
- Dépose d'armoires, modification et repose dans la nouvelle ludothèque.
- Amélioration de l'isolation phonique entre 2 salles de repos.
- Déplacement d'une porte intérieure.
- Transformation d'une table à langer.
- Dépose de luminaires existants et montage d'une nouvelle lustrerie dans le hall.

CVE de Montelly

- Pose de radiateurs d'appoint.
- Pose d'un socle en béton pour les machines de la buanderie.
- Remplacement de divers luminaires.
- Remplacement du revêtement de sol du hall d'entrée.
- Réfection de la façade sud.
- Pose de poteaux amovibles pour les places de parc.
- Remplacement et/ou remise en état de stores.
- Remise en état de diverses pièces de menuiserie.
- Remise en état des sanitaires.
- Réparation de la chambre froide.
- Réparation du lave-vaisselle.

CVE de Valency

- Remise en état des balustrades des terrasses.
- Pose de protection solaire.
- Pose de tôle inox alimentaire dans la chambre froide.
- Réparation du lave-linge et du lave-vaisselle.
- Réfection des joints de la véranda de la nursery.
- Remplacement du régulateur du chauffage.
- Remise en état de pièces de menuiserie.

Centre de la Petite Enfance

- Rafraîchissement des peintures du hall, du vestiaire et du coin jeux du rez-de-chaussée.
- Pose d'une isolation phonique dans la salle de sieste de la nursery.
- Remise en état de divers stores.
- Remplacement d'un réfrigérateur.
- Remise en état de diverses pièces de menuiserie et de sanitaire.
- Remise en état de la bordure en gravillons «collés» de la terrasse du rez.
- Remise en état du lave-vaisselle.

Centre de vie enfantine de «La Chenille»

- Réfection de la peinture de la cuisine.
- Remplacement de la moquette du foyer.
- Remplacement de la pompe de l'eau chaude.
- Pose du complément de l'éclairage de secours.
- Traitement de la charpente.

UAPE La Mezzanine

- Remise en état de pièces de menuiserie.
- Réparation des plaques de liège à l'étage.
- Réparation du portail de l'entrée.
- Remise en état de l'installation électrique.

Vallée de la jeunesse – Maison de l'Enfance

- Remise en état des portes et fenêtres métalliques.

DENRÉES ALIMENTAIRES

En 2006, le nouveau droit alimentaire est entré en vigueur. L'inspecteur des denrées alimentaires de la Ville en a profité pour visiter 8 garderies communales afin d'expliquer les principaux changements intervenus dans la législation. Dans chaque lieu, il a également remis les nouvelles fiches d'autocontrôle et distribué des thermomètres permettant une prise de température au cœur des aliments.

Six collaborateurs des Jardins de Prélaz (3 employés de maison et 3 éducatrices) et deux aides de cuisine des CVE de l'Ancien-Stand et de la Grangette ont suivi le cours d'hygiène alimentaire.

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2006 le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) a poursuivi le développement de projets mis en place en 2005, dont certains sont devenus opérationnels et d'autres sont en cours de réalisation. Simultanément, chaque secteur du SJL a initié en 2006 de nouveaux projets.

La politique du SJL se doit d'être en lien avec les actions internes à la Ville et imaginées par d'autres directions ou services, tels que l'Observatoire de la sécurité, Agenda 21, le revenu minimal de réinsertion, etc.

La politique du SJL a par ailleurs dû tenir compte de projets extérieurs, tels que la loi sur l'accueil de jour (LAJE), l'école à horaire continu, la politique socioéducative cantonale (PSE), le nouveau droit pénal des mineurs, projets qui ont influé la réflexion du service.

La prise en compte de ces actions permet de situer la mission du SJL dans le cadre de champs sociaux plus larges et mouvants qui enrichissent la réflexion.

L'engagement d'une nouvelle déléguée à l'enfance en septembre, après 2 ans de vacance du poste va permettre de relancer une politique proactive dans ce domaine.

RESSOURCES HUMAINES

DONNÉES GÉNÉRALES

Au 01.01.2006, le SJL comptait 210 collaborateurs pour 124.8 EPT. Au 31.12.2006, il en compte 222 pour 131.8 EPT, répartis dans les secteurs suivants :

Secteur Administratif : 13.3 EPT

Secteur APEMS : 67.5 EPT

Secteur Vacances : 22.9 EPT

Secteur Institutions : 28.1 EPT

L'augmentation de 7 EPT est liée à l'entrée en fonction de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) pour 3 EPT, 0.8 EPT pour le suivi des apprentis et 3.2 EPT créés dans les APEMS pour couvrir les besoins en encadrement aux enfants.

Le SJL compte parmi ses collaborateurs 61 hommes (27%) et 161 femmes (73%). La majorité du personnel du SJL travaille à temps partiel (190 personnes, soit 85%). La moyenne d'âge des collaborateurs est de 43 ans. Le personnel est relativement fidèle, l'ancienneté moyenne au sein du SJL étant de 7 ans (de 1 an à 33 ans).

AUXILIAIRES

En 2006, le SJL a pu compter sur le renfort de 307 auxiliaires, dans les secteurs suivants :

- 36% secteur vacances, principalement des moniteurs des centres aérés ou pour les camps à la montagne. Quelque 100 jeunes assurent l'encadrement en moniteur dans les centres aérés et les centres de vacances, durant les vacances scolaires. Cette activité est prisée. Les jeunes peuvent choisir la durée de leur mandat en fonction de leur disponibilité, d'une à six semaines.
- 40% secteur APEMS, en renfort aux équipes déjà constituées, afin de pallier les variations de la demande des familles en cours d'année, les maladies, les congés maternité, la formation continue, etc.
- 8% institutions socio-éducatives; ce sont principalement les veilleurs de nuit qui constituent cette part des collaborateurs auxiliaires au Foyer de Cour et au CPA de Valmont.
- 16% secteur administratif (y compris travailleurs sociaux hors murs); les responsables d'activités de sports en salle ont recouru à des moniteurs pour en assurer le bon déroulement; il en a été de même pour les activités soutenues par Agenda 21 (par exemple Colorire).

TRAITEMENT DES DOSSIERS DU PERSONNEL

En 2006, le SJL a enregistré le départ de 20 collaborateurs, soit un taux de rotation du personnel fixe de 9%. Par contre, le taux de changement de contrats est beaucoup plus important, se montant à 22%. Ce sont en effet environ 50 collaborateurs qui ont vu leur taux d'activité modifié à la hausse ou à la baisse,

principalement dans le secteur APEMS afin d'ajuster l'encadrement en personnel aux variations des effectifs d'enfants.

APPRENTISSAGES ET EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS (ETS)

Deux apprenant-e-s de commerce continuent leur parcours au sein du SJL. L'un est entré dans sa 3^e année de formation en 2006, voie B et l'autre dans sa 2^e année, voie E.

Quatre apprenant-e-s assistants socio-éducatifs ont commencé leur 2^e année dans les APEMS.

4 personnes ont été accueillies en 2006 au SJL dans le cadre d'emplois temporaires subventionnés :

- 2 missions ont été confiées à un archiviste, l'une du 1^{er} novembre 2005 au 30 avril 2006 et la seconde, depuis le 1^{er} décembre 2006 devrait s'étendre jusqu'au 30 novembre 2007.
- Une assistante RH a soutenu le SJL dans les travaux relatifs à la gestion des heures des collaborateurs en APEMS du 6 mars au 31 mai 2006. Elle a retrouvé un poste fixe à durée indéterminée dans l'économie privée dès le 1^{er} juin; ce succès ne peut que nous réjouir.
- Il en va de même pour une seconde assistante RH, qui a retrouvé un poste après un court passage au sein du SJL, du 1^{er} septembre au 10 novembre 2006.
- Une employée administrative RH est en poste dès le 1^{er} décembre 2006; la mission est prévue jusqu'au 30 septembre 2007.

Nous rappelons que l'objectif des ETS est de donner aux personnes les moyens de se repositionner sur le marché du travail; ceci peut passer tant par la reprise d'une activité professionnelle, avec des horaires et un cadre à respecter, que par la reconstruction de son estime de soi.

6 collaboratrices ont connu les joies de la maternité en 2006.

FORMATION EN EMPLOI ET FORMATION CONTINUE

En 2006, 12 collaborateurs du SJL ont été dans un cursus de formation en emploi.

Pour ce qui est de la formation continue, 73 collaborateurs ont suivi des cours divers. Ceci démontre l'envie et le besoin des collaborateurs de maintenir leurs connaissances à jour et de saisir les opportunités de formation offertes par la Ville de Lausanne.

PROJET INFORMATIQUE ARIANE

La demande de projet informatique Ariane a été présentée au Copil informatique en septembre qui l'a validée.

Le programme actuel (GESAPEMS) a atteint les limites de son évolution depuis sa conception et sa maintenance ne peut plus être assurée.

Le projet Ariane a été conçu en lien avec le logiciel i'CARE du SPE.

Le projet Ariane consiste à mettre en place un logiciel informatique pour satisfaire aux besoins du SJL et ainsi gérer les prestations relatives à l'accueil parascolaire (APEMS et secteur vacances).

SECTEUR APEMS (ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE)

Les 18 APEMS municipaux font partie du service public et contribuent à concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Dans ce sens les APEMS relèvent de la politique familiale et pas de la politique sociale. Leur accès est garanti à tout enfant lausannois dont les parents exercent une activité professionnelle, indépendamment de son origine sociale, culturelle et religieuse. Les 2 APEMS privés mais subventionnés par la Ville respectent ce même principe. La mission des APEMS se situe dans le champ de l'action socio-éducative. Les enfants sont considérés comme des acteurs de la vie des APEMS, ils donnent leur point de vue sur les activités et l'organisation de celles-ci.

A) ADAPTATIONS DES STRUCTURES AUX BESOINS

100 places supplémentaires ont été ouvertes en 2006, ce qui représente une augmentation de la capacité d'accueil totale des APEMS de 8,80% en lien avec l'augmentation de 7,29% des inscriptions en 2006.

- A la rentrée scolaire 2006-2007, la démission de la responsable de l'APEMS de Mon-Repos a amené le service à rattacher cette structure à temps d'ouverture restreinte à l'APEMS de Chailly.
- L'augmentation du nombre d'inscriptions à l'APEMS de la Sallaz a nécessité l'ouverture d'une antenne, rattachée à l'APEMS de la Sallaz, antenne sise à la Paroisse de St-Etienne, rte d'Oron 10. La capacité d'accueil de cette structure élargie a passé de 36 enfants à 60 enfants, répartis dans ces deux lieux, respectivement 36 et 24.
- D'autres structures ont également dû adapter leur accueil à l'augmentation du nombre d'enfants, telles les APEMS de Montoie (+24 places), Fréminet (+26 places), Entre-Bois (+12 places) et Pontaise (+12 places).

B) ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 6 octobre, l'inauguration conjointe de l'APEMS et du CVE de Chailly (structure subventionnée par la Ville et le canton et gérée par la fondation La Pouponnière-l'Abri) a eu lieu en présence des autorités communales et cantonales.

C) ÉTUDES ET PROJETS

Vanil-Chissiez

À la recherche de locaux, Pro Infirmis, pour sa prestation «PHARE» qui met à disposition des parents d'enfants en situation de handicap des relais d'accueil, s'est approché du SJL. Cette demande s'inscrit dans la politique du service d'accès aux prestations pour ces enfants. Les locaux de l'APEMS de Vanil, deux mercredis par mois, dès mi-octobre leur sont loués.

Montchoisi

Un nouveau type de partenariat avec les habitants du quartier a vu le jour à Montchoisi. Une animation bénévole (bricolage) est proposée par une retraitée et offerte aux enfants de l'APEMS, une fois par semaine. Cette démarche s'inscrit dans la perspective de voir

s'intensifier les liens intergénérationnels, tels que défini dans les initiatives «Quartier 21».

Collaboration APEMS-Centre socioculturel

Hormis le partage de certains locaux, une nouvelle forme de collaboration a été mise en place en 2006. Lorsque les demandes des parents en APEMS étaient inférieures à 6 enfants pour les mercredis après-midi, les familles ont été orientées vers les centres socioculturels pour l'accueil du mercredi après-midi. Dans ce cadre, les centres socioculturels des Boveresses, de Chailly et de la Maison de Quartier Sous-Gare se sont engagés à accueillir les enfants inscrits respectivement dans les APEMS de Coteau-Fleuri, Chailly et Montriond.

Extension des horaires d'ouverture de l'APEMS de Vanil

Une enquête en cours auprès des parents usagers de l'APEMS déterminera si les besoins d'étendre l'accueil les matins, les après-midi et le mercredi midi se justifient. Cette initiative a été suscitée par les besoins exprimés sous forme d'une pétition de plusieurs familles du quartier.

Projet Tweens

Suite à l'audit du Conseil des enfants mené en 2005 par la HES-Eesp, celle-ci a adressé une demande au Fonds national de recherche scientifique ayant pour objet «l'enfant dans la cité : enjeux de reconnaissance, enjeux de citoyenneté, enjeux de travail social» pour les enfants âgés de 9 à 12 ans. Les APEMS de Malley et de Montoie collaborent à cette recherche ainsi que les centres socioculturels des Boveresses et de Bussigny.

Informatisation des APEMS

L'achat de 21 postes informatiques, qui a fait l'objet d'une demande de crédit supplémentaire, 1^{ère} série 2006, a permis aux structures d'accueil d'accéder au réseau de la Ville de Lausanne améliorant la transmission des informations entre les APEMS et Chauderon. A ce jour, la moitié des APEMS est équipée. Le premier trimestre 2007 verra l'ensemble des structures connectées avec le serveur de Chauderon. Des cours de base sur Windows et Outlook seront proposés au personnel.

D) POLITIQUE DE FORMATION DANS LES APEMS

Le SJL poursuit sa politique de soutien à l'accès à la formation continue. Dans les APEMS, les équipes sont composées de personnel avec et sans formation spécifique dans le domaine socio-éducatif. En été 2006, deux collaborateurs-trices ont terminé leur formation en emploi d'éducateur-trice de l'enfance. En octobre 2006, 4 collaborateurs-trices se sont engagé(e)s dans une formation en emploi d'éducateur-trice de l'enfance : 2 collaborateurs-trices sont à l'IPGL (ES) et 2 autres à l'Eesp – filière travail social (HES).

En août 2006, les APEMS comptent dans leur effectif 14 personnes en formation en emploi :

- 4 CFC-ASE / dual : volée pilote, 2^e année.
- 5 ES (éducateur-trice de l'enfance), dont 3 en 2^e année et 2 en 1^{ère} année.

- 2 HES (filiale travail social), 1^{ère} année.
- 3 HES, formation post-grade (praticien formateur et superviseur).

Pour mémoire, rappelons que le personnel sans qualification spécifique bénéficie de 7 jours de formation de base dispensée par le CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Parmi les lauréats de l'IPGL (ES), un des étudiants, collaborateur APEMS, a reçu le prix de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance (FSAE) pour son travail de diplôme «Comment agit le moniteur d'APEMS dans les situations d'opposition de l'enfant et quelles sont les ressources qu'il mobilise pour agir?».

E) DOSSIER DU PERSONNEL

L'année 2006 a été marquée par l'engagement à 60% d'une nouvelle coordinatrice APEMS.

SECTEUR VACANCES

Ce secteur est chargé de l'organisation, de la mise en oeuvre et du développement des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires. Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées des APEMS et du secteur vacances, des solutions d'accueil pour 51 semaines sur 52.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour la mise en oeuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, camps et activités à la journée.

Le secteur vacances assure également :

- L'organisation administrative et logistique du passeport vacances pour les 47 communes membres de l'Association du passeport vacances de la région lausannoise (APVRL).
- L'organisation des camps scolaires dans les trois structures à la montagne de Barboleusaz, des Chevalleyres et du Planemard à Château-d'Oex.
- L'organisation des centres aérés de l'Arzillier et de Rovéréaz.

Les événements marquants du secteur vacances en 2006 ont été :

- La mise en oeuvre exploratoire de deux centres aérés urbains, nouvelle formule d'accueil de proximité, offrant 72 places réparties entre les Jardins de Prélaz et Malley pendant les vacances de février, avril et octobre. Il s'agit d'une structure facile d'accès et mobile, accueillant une douzaine d'enfants encadrés par deux adultes. Ouverte de 08h00 à 18h00, elle est principalement axée sur les activités de plein air. Les formalités administratives sont réduites au minimum.
- Le transfert au SPE de l'offre vacances destinée aux enfants de 5-6 ans (âge de fin de 2^e CIN).
- Le départ de la directrice du centre à la montagne de Barboleusaz et l'engagement d'un nouveau directeur au 1^{er} janvier 2007.
- La coordination de l'offre vacances par la création d'un groupe de travail SJL / associations subventionnées, ainsi qu'une présentation commune de l'offre d'accueil vacances réunie sur le même document d'information aux familles.
- La simplification du traitement informatique des inscriptions et facturation des prestations.

- La révision des statuts du passeport vacances, du fonctionnement de l'APVRL et la clarification de la fonction administrative importante que Lausanne assume au sein de cette association.

Des prestations de vacances organisées en 2006 on relève :

- Le succès de la nouvelle offre de centres aérés urbains dont le taux d'occupation de 100% ainsi que le refus de 142 demandes d'inscription sont significatifs.
- Une baisse de fréquentation par rapport à 2005 des prestations suivantes :

- Centre aéré de l'Arzillier	-28.5%
- Centre aéré de Rovéréaz	-33.8%
- Camps des centres à la montagne	-5.6%
- Passeport vacances	-19.5%

La baisse observée sur les deux centres aérés s'explique par le transfert au Service de la petite enfance en 2006 de l'offre vacances pour les enfants de 5 à 6 ans (fin de la 2^e année CIN).

Parmi les autres causes possibles de la baisse observée également par les organismes privés, on peut évoquer :

- L'autonomie croissante des jeunes dès 10 ans dans l'organisation de leur temps de loisirs et qui s'orientent plus vers des activités «à la carte», type centres aérés urbains ou Lausanne sur mer.
- L'accès facilité à l'information sur les offres de prestations de vacances extérieures à la ville par le canal d'Internet.

A l'exception de la semaine de février où l'offre est encore inférieure à la demande (46 places), il a donc été possible de répondre positivement à toutes les demandes des familles pour des prestations de vacances en 2006.

Le Service de la jeunesse et des loisirs se livrera à une analyse plus complète des variations de fréquentation et proposera des solutions de nature à équilibrer l'offre et la demande en 2007.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Les événements marquants pour les délégations à l'enfance et à la jeunesse en 2006 ont été :

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

- Dès le 1^{er} septembre, engagement d'une déléguée à 50% pour développer une politique de l'enfance de 7 à 12 ans, épaulée dès janvier 2007 et pour une année par une animatrice des Conseils d'enfants, à 35%.
- Participation à la recherche Tweens de la HES-Eesp.

PÉDIBUS

Le bureau a continué à soutenir la coordination et la logistique des Pédibus et une 27^e ligne a été inaugurée à l'école d'Entre-Bois.

En 2006, le SJL a proposé pour 2007, le transfert du Pédibus au Service des écoles primaires et secondaires, dans le cadre des transports scolaires.

En 2006, la Municipalité a accepté la création d'un poste de coordinatrice Pédibus à 35%, dès le 1^{er} octobre, pour

promouvoir et développer les Pédibus et poursuivre la gestion des lignes existantes.

Traditionnellement, le Pédibus a participé à la journée «Marchons à l'école» en organisant diverses manifestations.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

TRAVAILLEURS SOCIAUX HORS MURS

Dès le 1^{er} avril, quatre travailleurs sociaux hors murs (TSHM) en coordination avec le délégué ont pris possession du bureau situé à la rue de la Vierge 3.

Les actions menées ont été les suivantes :

Quartier de Prélaz

Soutien à l'association récemment créée (tournois de football, bonhomme d'hiver, interventions sur le nouveau terrain multi jeux inauguré conjointement avec le Service des parcs et des promenades).

Quartier de la Borde

Inauguration le 7 octobre du square de la Borde avec la participation de la Direction des travaux, la Permanence Jeune Borde, des habitants et des groupes multiculturels avec le soutien du FEEL.

Quartier de Bellevaux

Mise en place d'activités sportives pour les jeunes dans la salle de gymnastique du collège C. F. Ramuz, activités reprises par le centre socioculturel. Réalisation d'une fresque (graffiti) par les jeunes à l'arrière du centre de loisirs.

Quartier de Praz-Séchaud

Présence régulière, en été (2 x par semaine) sur les terrains de sports et activités foot et sport de combat en salle, l'hiver.

Quartier de Boisy – Pierrefleur

Médiation avec les habitants compte tenu du grand succès que rencontre le nouveau terrain multi jeux. Les nuisances sonores et le non respect des horaires sont la cause de mécontentements.

Activités sportives (Sports libres)

Nombreuses interventions des TSHM en collaboration avec les services de la Ville et associations concernées par le Street Basket, Bowl (inauguration), Fast-Foot, boxe thaï, fitness, etc. La libre adhésion est le principe de base, gratuité, mixité ont rassemblé, cette année, des centaines de jeunes de 8 à 28 ans.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP) (PRÉAVIS 2005/47)

Évaluation

Le mandat d'évaluation du TSP a été confié à la HES-Eesp.

Recherche HES-Eesp

Par ailleurs, la HES-Eesp a obtenu un mandat de recherche du Fonds national de recherche scientifique, ayant pour objet le travail social hors murs. Le délégué à la jeunesse et les travailleurs sociaux hors murs lausannois collaborent à cette recherche.

Le délégué participe également au groupe de travail sur la Loi sur la promotion des activités de jeunesse, groupe présidé par M. Philippe Lavanchy, chef du SPJ.

Le réseau

L'action des TSHM passe par une phase d'immersion et notamment la connaissance du réseau lausannois dont les partenaires principaux sont : Pro Fa, Corref, FASL, BLI, Re'lier, CIO et les services de la Ville.

Activités culturelles

Les locaux de musique dont la gestion a été reprise par le SJL ont fait l'objet d'une attention particulière (rencontres avec les groupes et suivi administratif).

En décembre, les locaux du Service routes et mobilité, situés à Borde 49 bis ont été transférés au SJL afin d'y installer des salles de répétition de musique ainsi que des ateliers d'arts plastiques à l'intention des jeunes.

Une deuxième édition des ateliers d'art urbain dans le Flon a été organisée avec le soutien du L.O. Holding avec au programme graffiti, peinture, mais aussi atelier d'écriture et slam. La participation a connu des records pendant les deux semaines d'été. Un groupe de jeunes poètes urbains va poursuivre cet art oratoire dans les locaux de Pôle Sud.

Fonds de soutien pour les projets de jeunes

Un fonds de soutien pour les projets de jeunes d'un montant de fr. 40 000.– a été créé en 2006. La commission d'attribution de ce fonds a la particularité d'être composée en majorité des jeunes adultes ainsi que du directeur de la DEJE et de la cheffe de service.

Associations subventionnées

Le délégué à la jeunesse a poursuivi son écoute auprès des jeunes lausannois et soutenu leurs actions collectives à travers les associations en place : Kaback, E la Nave va, Circuit, Basta et les nombreux groupes informels des cultures urbaines (hip-hop notamment).

INSTITUTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

Fréquentation

Le CPA a connu une augmentation significative de fréquentation.

Entrées		2006	2005
– jeunes filles	+36.0%	105	77
– jeunes gens	+12.0%	430	382
Total	+16.5%	535	459

<i>Journées d'occupation</i>		2006	2005
- jeunes filles	+24.0%	872	701
- jeunes gens	+10.0%	4 972	4 514
- journées post-cures (PCE)			10
Total	+12.0%	5 844	5 225

Personnel

Le CPA a connu un nombre significatif d'absences maladie et accidents, parfois de longue durée, ainsi que le départ d'une collaboratrice.

Trois collaboratrices ont été en congé maternité.

Le CPA a accueilli 4 stagiaires en formation HES et 4 stagiaires en formation universitaire (droit et criminologie).

Office fédéral de la justice (OFJ)

L'OFJ détermine chaque année le canton dans lequel il va effectuer des visites dans le cadre de l'examen des conditions de reconnaissance liées à l'octroi de subventions fédérales. Pour 2006, le canton de Vaud a été désigné par l'OFJ qui a donc visité toutes les institutions socio-éducatives du canton, dont Valmont en août.

Le rapport de l'OFJ mentionne un certain nombre de mesures à prendre pour répondre aux conditions de reconnaissance, notamment en terme de droit des jeunes à des sorties à l'extérieur et en terme de mise en conformité des cellules. Les travaux d'adaptation des locaux sont à l'étude auprès des Services du logement et des gérances et d'architecture.

Politique socio-éducative cantonale en matière de protection des mineurs (PSE)

Le canton a mis en consultation auprès des institutions socio-éducatives un projet de politique socio-éducative cantonale ayant pour objectifs une optimisation des ressources et la mise en place de contrats de prestations avec les institutions. Dans ce cadre, le CPA a préparé un projet de prestations actuelles et nouvelles qui servira de base à la signature d'un contrat de prestations entre la Ville et le Canton.

Nouveau droit pénal des mineurs

Le CPA a anticipé une réflexion en lien avec la mise en application, au 1^{er} janvier 2007, du nouveau droit pénal des mineurs.

Dans ce cadre, la directrice du CPA participe aux travaux du comité de programmation du futur établissement concordataire pénitentiaire pour mineurs.

Commission cantonale des grâces

Le 27 novembre, cette commission est venue visiter le CPA et échanger avec l'équipe et la cheffe de service.

FOYER DE COUR

Le SJL a mené le processus de transfert du Foyer de Cour à la Fondation La Rambarde en collaboration avec

le SPJ. Le transfert a été effectif au 31 décembre 2006.

Le Service du logement et des gérances, le Service d'organisation et informatique et le Service du personnel ont été associés à cette opération.

L'ensemble du personnel du Foyer (12 personnes) a été licencié par la Ville et engagé par la Fondation la Rambarde sur la base des conditions de travail de la convention collective AVOP-AVTEs et d'indemnités de départ, supportées financièrement par le Canton.

Le bâtiment du Foyer de Cour a été loué à la Fondation de la Rambarde pour une durée de 3 ans.

Les enfants accueillis ne changent donc ni de lieu, ni de personnes de référence.

Les concepts de prise en charge du Foyer de Cour et de la Rambarde se situent dans le même champ.

ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES

Parmi les associations subventionnées, les événements marquants ont été les suivants :

FASL

- Dans le cadre d'Agenda 21, «vivre ensemble», transformation des centres socioculturels en maison de quartier : construction de la maison de quartier de Chailly, projet de maison de quartier à la Pontaise (temple de St-Luc) et projet de maison de quartier des 3B (Bossons, Bergières, Boisy).
- Reconstruction de la Cabane des Bossons.
- Mise en place d'un plan stratégique incluant une redéfinition des missions de la FASL et du rôle des associations.
- Négociations quant au conflit relatif aux mesures d'économies prises par la Ville en 2003. En décembre 2006, la négociation est en voie d'aboutir à un protocole d'accord.

La Fièvre (préavis)

- Définition du mandat de La Fièvre dans le cadre du Bowl de Lausanne.

CPO

- Participation au groupe de travail sur un projet de maison de quartier à la Croix-d'Ouchy en collaboration avec la paroisse.

Espace des inventions (EDI)

- Engagement d'une collaboratrice à 50% chargée de la communication.
- Création d'un concours à l'intention des élèves romands pour les 5 ans de l'EDI : participation de 105 équipes, représentant 400 enfants.
- Participation à l'action Pakomuzé, action commune entre les musées lausannois à travers la mise en place d'ateliers pour les enfants pendant les vacances de Pâques.
- Poursuite des ateliers sciences dans les APEMS.
- Nouvelle exposition : feuille, caillou, ciseaux.

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Les principaux éléments de la réorganisation partielle du service annoncée dans le rapport 2005 ont été réalisés comme prévu. En effet, 2006 a été marqué par le renforcement du secteur parascolaire, notamment grâce à l'entrée en fonction d'une nouvelle adjointe co-responsable de ce secteur.

Cette consolidation de l'équipe de direction du service a permis à la fois :

- de poursuivre les tâches liées à la gestion scolaire résultant de la convention passée avec le Canton : accueil et gestion coordonnée des élèves et des classes, coordination régionale des ressources, structures pour les élèves allophones, soutien logistique aux établissements scolaires;
- de poursuivre et de développer les tâches d'appui à la scolarité telles que les devoirs surveillés et les structures nécessaires à l'encadrement parascolaire des élèves secondaires, notamment en relation avec les réfectoires scolaires;
- de prendre les dispositions nécessaires à la mise en place des futurs Conseils d'établissement, qui vont désormais remplacer, sous une forme nouvelle, les Commissions scolaires. Le Grand Conseil a en effet voté la loi instituant ces conseils en octobre 2006 et la Commune de Lausanne souhaite leur mise sur pied dans les meilleurs délais, soit dès 2008.

Le service comprend donc désormais :

- une *direction*, qui assure l'organisation, la planification générale et la coordination du fonctionnement des écoles lausannoises et gère les tâches transversales du service (RH, finances, logistique et informatique);
- un *secteur scolaire*, qui assure la réception centrale et les inscriptions, la gestion coordonnée des élèves et des classes, la coordination administrative des établissements et la coordination régionale des ressources;
- un *secteur parascolaire*, qui gère les devoirs surveillés, l'accueil parascolaire et les réfectoires au secondaire, les manifestations scolaires, l'appui à des activités parascolaires et pédagogiques et, désormais, la mise en place et le fonctionnement des Conseils d'établissement;
- un *secteur bâtiments*, qui s'occupe des constructions, des transformations, des rénovations ainsi que de l'entretien des bâtiments et des locaux scolaires.

ORGANISATION ET PERSONNEL

L'ensemble de l'organisation du service s'appuie sur 17 personnes travaillant dans les bureaux de Chauderon. Une équipe de 5 cadres, dont les responsables de chaque secteur, forme la direction du service. Elle s'appuie sur le travail de 12 collaboratrices et collaborateurs assurant les tâches administratives, techniques ou logistiques. Le reste du personnel du service est entièrement décentralisé et travaille dans près de 70 lieux correspondant aux bâtiments et aux locaux scolaires répartis sur tout le territoire, et gérés sous la responsabilité du service.

L'effectif global est resté stable. Il représente 428

personnes pour 182 EPT (contre 425 personnes pour 181 EPT en 2005). L'augmentation de 1 EPT est principalement due à la régularisation d'auxiliaires surveillants de devoirs qui ont été mis au bénéfice d'un contrat de droit privé. Le personnel est donc réparti de la manière suivante :

Personnel administratif

- 17 personnes travaillant à Chauderon;
- 43 personnes (secrétaires et bibliothécaires) rattachées aux directions des 12 établissements scolaires.

Personnel d'entretien

- 72 concierges, 3 maîtres nageurs et 120 nettoyeuses;
- 14 cuisinières ou aides de cuisine.

Devoirs surveillés et divers

- 147 surveillant(e)s de devoirs scolaires;
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques;
- 8 responsables des corps de musique : Orchestre des collèges, Banda et Fifres et tambours.

Personnel auxiliaire

Le service fait appel chaque année à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de postes partiels ou de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Pour 2006, le nombre de personnes engagées avec ce statut d'auxiliaire s'est élevé à plus de 500.

PRÉAVIS

Outre la mise en œuvre des derniers travaux d'assainissement relatifs au 3^e crédit-cadre voté en 2002 et mentionnés plus bas, les études et travaux relatifs à d'importants projets se poursuivent. Ils concernent en particulier les collèges de Chailly, de Vers-chez-les-Blanc et de Villamont.

La 2^e étape des travaux d'assainissement, de rénovation et de transformations du collège de **Chailly** s'est déroulée durant l'été. Elle a concerné la rénovation de la salle de gymnastique, la création de deux classes enfantines et la 2^e phase de réfection de l'enveloppe des bâtiments.

Le 30 mai, le Conseil communal votait le crédit d'ouvrage de fr. 7 100 000.- sollicité par le préavis N° 2006/9 du 23 février 2006 intitulé **Groupe scolaire de Vers-chez-les-Blanc constructions et transformations**. Les travaux ont débuté en été et se déroulent selon le calendrier prévu. Les conditions météorologiques exceptionnelles ont même permis de terminer le gros oeuvre avant Noël, ce qui devrait permettre la mise en service de la 1^{ère} étape du nouveau collège pour la rentrée 2007.

Les études relatives à l'important projet de réfection, d'agrandissement et de transformations du **collège de Villamont** se poursuivent. Elles devraient permettre de présenter une demande de crédit d'ouvrage dans le courant de l'année 2007 et de débiter les travaux au printemps 2008.

Parallèlement, deux préavis relatifs à des installations de chauffage des bâtiments scolaires ont été adoptés dans le courant de l'année :

- le préavis N° 2006/4 du 21 janvier 2006 demandant un crédit d'ouvrage de fr. 5 710 000.– pour la transformation des installations techniques de **chauffage et ventilation des complexes scolaires des Bergières et de Grand-Vennes** a été adopté le 4 avril 2006. Les travaux se dérouleront en 4 étapes dont la première a débuté durant l'été;
- le préavis N° 2006/8 du 23 février 2006, demandant un crédit d'ouvrage de fr. 391 000.– pour le **remplacement de la production de chaleur du collège de l'Arzillier**. Cette chaudière à caractère novateur, puisqu'elle fonctionne aux granulés de bois, a pu être installée durant l'été.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LAUSANNE (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, continue à assurer la responsabilité de la coordination et de l'organisation générale des établissements lausannois. Elle se réunit en principe chaque semaine. Le rôle d'interface de la CRL entre les préoccupations strictement scolaires, qui sont de la compétence du Canton, et ses implications dans la gestion et la vie quotidienne des établissements scolaires est essentiel et fonctionne de façon très efficiente. Elle permet d'assurer une harmonisation indispensable sur les aspects de portée lausannoise de la gestion et de la vie des établissements, tout en garantissant à chacun d'eux une autonomie et une identité correspondant aux compétences que la loi scolaire et les autorités cantonales leur confient.

COORDINATION RÉGIONALE DES RESSOURCES (CRR)

La coordination mise en place à fin 2003 avec les services communaux et cantonaux ainsi que des représentants d'institutions directement concernées par l'école continue à jouer un rôle important dans le domaine de la politique socio-éducative scolaire et dans les questions relatives à l'enseignement spécialisé.

Le cadre de la CRR a permis notamment de favoriser la mise en place de mesures destinées à des élèves présentant de très grosses difficultés d'apprentissage et de comportement. Elles consistent en un placement temporaire d'élèves dans deux institutions spécialisées (La Maison des Jeunes et La Rambarde), regroupées à cet effet dans la mise en œuvre de modules d'activités intitulés «Quai 23». Mises en place en été, ces mesures ont déjà permis la prise en charge d'une dizaine d'élèves cette année.

Le «Réseau des situations problématiques» (RSP/CRR) continue à assurer son travail de suivi et de veille destiné aux élèves se trouvant à la limite de la rupture scolaire et mettant souvent en échec l'ensemble des structures et spécialistes qui les encadrent. La liste actuelle de ces situations s'élevait à fin 2006 à environ 60. Elle révèle un manque flagrant de places dans des institutions permettant à la fois une prise en charge éducative et scolaire.

ACCUEIL DES ÉLÈVES ALLOPHONES

Un pas de plus a été franchi cette année dans le renforcement des structures destinées à l'accueil et au suivi des arrivées et de la scolarité des élèves issus de la migration.

En effet, comme annoncé dans le rapport de gestion 2005, le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) est entré en fonction au printemps. Outre les bureaux destinés aux doyens pour l'accueil des familles à leur arrivée, ce centre comprend une salle de réunion servant de centre de documentation ainsi qu'une salle de cours. S'y déroulent de nombreuses rencontres liées à l'enseignement aux élèves migrants pour des coordinations, des échanges et collaborations avec les institutions et les milieux actifs dans le domaine de la migration. La Commission cantonale école et migration s'est réunie à plusieurs reprises dans ce lieu central et aisément accessible. L'inauguration officielle est prévue en mars 2007, en présence de la cheffe du Département de la formation et de la jeunesse.

INFORMATIQUE DE GESTION

Le chef du service est membre du Comité de pilotage cantonal du projet de mise en place d'un nouveau Système d'information pour les établissements de formation (SIEF). Cette présence permet d'assurer une coordination avec le Canton et de contribuer à une adaptation du produit cantonal aux particularités de la gestion des établissements lausannois. Il s'agit notamment d'éviter l'élaboration d'un outil de gestion spécifique aux écoles lausannoises pour remplacer l'outil actuel qui arrive en fin de course. Il s'agit aussi de permettre de confirmer, au travers de la gestion informatique, les modalités de gestion coordonnée arrêtées par la convention signée en 2003 entre le Conseil d'État et la Municipalité en matière de scolarité obligatoire dans les établissements lausannois.

CLASSES VERTES

Un groupe de travail constitué de représentants du Service cantonal de l'enseignement spécialisé, de la direction des deux établissements concernés (La Sallaz et l.-de-Montolieu) et du Service des écoles, réexamine le partage des tâches entre le Canton et la Commune dans la gestion des classes vertes et redéfinit les cahiers des charges des intervenants. L'objectif est de consolider cette structure scolaire qui permet la prise en charge d'élèves nécessitant un encadrement éducatif particulier et leur maintien dans la structure scolaire régulière malgré d'importantes difficultés psychosociales ou de comportement. Ce travail devrait aboutir à de nouvelles modalités de fonctionnement de ces classes à la rentrée 2007.

SECTEUR PARASCOLAIRE

DEVOIRS SURVEILLÉS

Parmi les principaux changements intervenus en 2006, on peut citer :

- la mise en place progressive de la gestion par le service des devoirs surveillés au cycle de transition (jusqu'à-là, les devoirs surveillés étaient presque entièrement gérés par les établissements);

- la création d'un pool d'une trentaine de remplaçants, aussi bien pour le primaire que pour le secondaire, a été constitué et consolidé;
- plusieurs nouveaux modules de formation continue ciblée ont été suivis par de nombreux surveillants de devoirs en primaire.

Le développement de la formation initiale et continue ainsi que la consolidation de la nouvelle gestion des devoirs surveillés au cycle de transition constitueront les deux objectifs centraux pour 2007.

Devoirs surveillés dans les cycles primaires (CYP)

Ressources humaines

187 surveillants de devoirs (dont 130 sous contrat de droit privé et 17 en voie de régularisation) se sont occupés de plus de 2 000 élèves.

Outre la formation initiale (trois sessions par année), les surveillants de devoirs déjà en fonction ont pu s'inscrire à différents modules de formation. Il s'agit de cinq sessions de cours de premiers secours organisés par le Service de santé des écoles, deux sessions sur le thème «éthique et éducation» données par un éthicien et deux sessions de formation pour les responsables, organisées par la déléguée à la formation et prévues pour le début 2007.

Fréquentation

A la fin de l'année, plus de 2 000 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente le 43,5% des élèves du CYP. Ils étaient répartis dans 187 groupes avec une moyenne de 10,7 élèves par groupe.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Établissements primaires	Nbre élèves	Fréquentation en %	Nbre groupes
Floréal	442	45.7	36
Prélaz	480	48.4	41
Mon-Repos	294	33.8	30
La Sallaz	270	32.1	23
Entre-Bois	517	55.7	57
Total	2 003	43.5	187

Environ 30% de ces élèves sont inscrits en APEMS l'après-midi et suivent les devoirs surveillés dans ce cadre. La collaboration avec les APEMS est ainsi très étroite et indispensable.

Quelques chiffres comparatifs

Depuis la mise en place de la nouvelle gestion des devoirs surveillés en primaire, on peut constater une augmentation du nombre des groupes, conséquence de l'augmentation de la fréquentation des devoirs surveillés (32,9% des élèves du CYP en 2002 contre 43,5% en 2006). Cependant, depuis 2004 le nombre de groupes n'a augmenté que de 5 et s'est stabilisé depuis une année.

Établissements primaires	Nombre d'élèves					Nombre de groupes				
	02	03	04	05	06	02	03	04	05	06
Floréal	328	320	343	406	442	31	31	32	34	36
Prélaz	325	403	438	488	480	34	36	38	42	41
Mon-Repos	258	277	304	296	294	25	31	30	31	30
La Sallaz	178	228	269	263	270	19	19	21	23	23
Entre-Bois	429	494	517	519	517	58	61	60	57	57
Total	1 518	1 722	1 871	1 972	2 003	167	178	181	187	187

Devoirs surveillés dans le cycle de transition (CYT)

Parmi les modalités nouvelles de gestion des devoirs surveillés introduites dans les établissements secondaires on peut citer :

- l'édition de documents uniformisés (information aux parents, bulletin d'inscription, cahier des charges des surveillants, etc.);
- l'extension au secondaire des tarifs et des modalités de facturation en vigueur au primaire;
- un début de centralisation de la gestion des ressources humaines (engagements, contrats et fichier du personnel).

La répartition selon les établissements est la suivante :

Établissements secondaires	Nbre élèves	Fréquentation en %	Nbre groupes
Belvédère	53	16.1	3
Bergières	60	17.9	4
Béthusy	32	10.2	3
Élysée	35	13.6	4
Villamont	93	30.5	8
C.F. Ramuz	91	37.4	8
Isabelle-de-Montolieu	54	20.9	4
Total	418	20.5	34

Devoirs surveillés en 7-9

Quelques projets de structures de devoirs surveillés en 7^e, 8^e et 9^e années, adressés au service par les établissements, ont été mis en œuvre ou sont à l'étude. Ils constituent les premiers pas d'une extension des devoirs surveillés pour des adolescents nécessitant un encadrement plus soutenu pour leurs devoirs.

RÉFECTOIRES

Par rapport à l'année scolaire précédente, la préparation, au réfectoire d'Entre-Bois, d'un plus grand nombre de repas livrés dans les APEMS a doublé, suite à une nouvelle répartition des lieux de fabrication. Pour les autres réfectoires, le nombre de repas fabriqués est resté stable.

Établissement	
Arzillier	11 148
Belvédère	4 228
Béthusy	11 789
Coteau-Fleuri	1 945
Élysée	18 589
Entre-Bois	33 966
Gd-Vennes	3 358
Rouvaie	4 674
St-Roch	1 717
Signal	5 302
Villamont	2 566
Total	92 282

Près de 40 000 repas, soit 38%, sont préparés dans des structures entièrement gérées par la Commune. Les autres réfectoires dépendent de sociétés privées, DSR ou Concordance SA ou, à Grand-Vennes, de l'École d'études sociales et pédagogiques. Les repas livrés dans les réfectoires de Coteau-Fleuri et de Villamont

sont fabriqués à Entre-Bois, le réfectoire de Saint-Roch est livré par Béthusy.

La reprise des réfectoires scolaires par des sociétés privées s'est faite graduellement ces dernières années au fur et à mesure des départs à la retraite du personnel de cuisine.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

FÊTES SCOLAIRES

Malgré le changement de responsable durant l'année, quelques modifications non négligeables auront lieu pour les fêtes scolaires 2007, dans le sens souhaité par l'auteur d'une motion intitulée «Pour que la Fête du Bois soit belle pour tous». La priorité a donc été donnée à la mise en œuvre expérimentale rapide de quelques changements concrets, dont l'évaluation permettra de redéfinir le concept de ces fêtes et de répondre à la motion susmentionnée.

PARKING

Le service met à disposition des enseignants et des différents intervenants dans les établissements scolaires 841 places de parc dans 39 bâtiments. Ces places sont attribuées en rotation. Le taux d'occupation moyen est d'environ 1.3 véhicule par place de parc. Cette occupation intense est possible du fait du grand nombre d'enseignants travaillant à temps partiel.

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

La mise à disposition de locaux aux sociétés locales et autres associations reste une activité importante du service. Les demandes toujours plus nombreuses pour des utilisations le week-end nécessitent des adaptations dans le fonctionnement des conciergeries ainsi que dans la prise de responsabilité des utilisateurs. Par ailleurs, le service met à disposition les salles de gymnastique de Saint-Roch et de Prélaz le week-end pour les sports libres en salle organisés par les travailleurs sociaux hors murs.

L'élaboration du nouveau règlement relatif à la mise à disposition des locaux scolaires aux sociétés a pris plus de temps que prévu. Il sera finalement introduit en août 2007.

Il convient de souligner qu'en plus de la mise à disposition des salles de gymnastique aux clubs sportifs, le service met à disposition plus de 100 salles de classe par semaine, réparties entre 19 communautés pour l'enseignement de la langue et de la culture d'origine à de jeunes élèves étrangers.

SECTEUR BÂTIMENT

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

3^e et 4^e crédits-cadres d'assainissement

Le budget du 3^e crédit-cadre d'assainissement voté en 2002 touche à sa fin, notamment avec des travaux réalisés au collège de l'**Églantine** ainsi que la mise en

conformité de l'installation du traitement d'eau de la **piscine des Bergières**. Les études en vue de l'élaboration d'un 4^e crédit-cadre se poursuivent. Elles devraient aboutir à une demande d'un important crédit d'ouvrage par voie de préavis dans le courant de l'année 2007. La réfection du collège de **St-Roch**, prévue initialement dans ce crédit, fera sans doute l'objet d'un préavis spécifique, au vu de l'ampleur et de l'urgence des travaux à réaliser.

Travaux prévus en entretien courant

Réfections diverses

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, les travaux planifiés engagés durant l'année 2006 ont permis la rénovation et la rationalisation de surfaces existantes, soit :

- aménagement et rénovation du site scolaire de la **Blécherette**, qui regroupe, depuis la rentrée scolaire d'été, les classes d'intégration initialement situées à l'Ancien-Stand;
- 1^{ère} phase de réfection des classes de **Montchoisi**;
- dernière phase de rénovation des classes du groupe inférieur de l'**Élysée**;
- 2^e phase de rénovation des 3 classes Est de la **Bourdonnette** avec un renouvellement du mobilier (préavis N° 2005/12);
- demande de crédit supplémentaire pour réaliser une étanchéité sur la terrasse toiture du bâtiment des **Croix-Rouges**, afin de pallier des infiltrations fréquentes.

Actes de vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme, qui ampute le budget d'entretien à hauteur de fr. 130 900.- soit plus de 5% du budget.

ORGANISATION

Le dépôt de Valency a été réaménagé pour permettre de rationaliser les multiples prestations de stockage, de livraison et de prêt d'équipement de ski. Un local protégé offrira la possibilité de constituer une collection d'objets représentatifs du patrimoine pédagogique.

Sécurité incendie

La mise à jour des consignes de sécurité en cas d'incendie engagée à fin 2002 en étroite collaboration avec les directions des établissements scolaires et le Service de secours et d'incendie arrive à son terme. Réalisée avec les seuls moyens du service, cette opération fera encore l'objet d'une mise au point finale des consignes au début 2007. Elle aura nécessité l'examen et la mise au point de plus de 180 plans spécifiques (de 2 à 8 plans différents par bâtiment ou complexe scolaire). Ces plans, désormais numérisés, ont représenté plus de 3 800 affichages dans l'ensemble des bâtiments scolaires. Ce travail s'est accompagné d'un examen attentif de chaque situation particulière, permettant désormais la mise en œuvre des exercices d'évacuation sous la responsabilité des directions des établissements.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2006

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	ERP	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	447	499	449	10	10		1 415
Prélaz	535	496	440	35	21		1 527
Mon-Repos	453	440	395			8	1 296
La Sallaz	399	378	380		84		1 241
Entre-Bois	455	439	429	8	22		1 353
Totaux	2 289	2 252	2 093	53	137	8	6 832

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2006

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			ER+VER	DES	ACCS	Total
			VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO				
Belvédère	142	163	51	40	66	49	39	65	49	47	67	59	35	21	893
Bergières	168	147	78	60	63	92	54	71	81	70	37	31	12	13	977
Béthusy	146	145	100	41	51	98	37	36	97	48	47	34		12	892
Élysée	118	130	52	46	30	51	47	26	71	47	37	30	23	33	741
Villamont	148	147	50	55	55	72	43	48	72	48	51	45	33	30	897
C. F. Ramuz	114	109	75	44	49	76	46	52	66	47	50	38	24		790
Montolieu	126	132	69	43	56	53	42	48	46	46	45	52			758
Tot./div.	962	973	475	329	370	491	308	346	482	353	334	289	127	109	5 948
Totaux	962	973	1 174			1 145			1 169			289	127	109	5 948

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2006

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2 289	117	19.6	15	24
CYP1	2 252	113	19.9	15	24
CYP2	2 093	105	19.9	16	23
CYT					
5 ^e	962	48	20	18	22
6 ^e	973	51	19.1	16	21
VSB					
7 ^e	475	19	25	23	26
8 ^e	491	21	23.4	16	26
9 ^e	482	21	23	19	25
VSG					
7 ^e	329	16	20.6	18	23
8 ^e	308	15	20.5	17	24
9 ^e	353	15	23.5	23	24
VSO					
7 ^e	370	24	15.4	13	18
8 ^e	346	22	15.7	12	18
9 ^e	334	20	16.7	14	20
RAC	234	12	19.5	19	20

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les communes de l'ancien arrondissement de Lausanne (classes de raccordement non comprises) – situation au 31.12.2006

Groupe scolaire	Épalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	2	2	0	4
Bergières	0	51	0	51
Béthusy	4	4	51	59
Élysée	1	1	1	3
Villamont	1	35	0	36
C. F. Ramuz	0	103	0	103
Montolieu	4	1	14	19
Total	12	197	66	275

Plan de rentrée 2006/2007 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1 P1	CYP1 P2	CYP1 multi	CYP2 P1	CYP2 P2	CYP2 multi	ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Etab.
100 Floréal												
101 Bourdonnette	3	2	2								7	
102 Cour	1			1							2	
104 Figuiers					1	3		1			5	
105 Floréal	4	2	2		2	2					12	
107 Malley	3	2	2		4	4					15	
110 Montoie	5.5	2.5	2		2						12	
111 Montriond	3	2	2		2	2			1		12	
112 Provence	2			2							4	
114 Tivoli	1			1							2	
	22.5	10.5	10	4	11	11	0	1	1	0	71	71
200 Prélaz												
201 Aubépin	2										2	
202 Beaulieu	5	4	3		3	3		2			20	
203 Bergières	3										3	
204 Chablière	2										2	
205 Av. d'Echallens											0	
206 Pierreflour	4	1	2	3	4	4					18	
207 Pont-des-Sauges	1			2							3	
208 Prélaz	6	4	3		4	5		1	2		25	
210 Valency	3	1	2								6	
211 Jardins de Prélaz	2										2	
	28	10	10	5	11	12	0	3	2	0	81	81
300 Mon-Repos												
301 Chailly	6	1	2	2	3	3					17	
302 Chandieu	2										2	
303 Chissiez	1	1	1			1	1				5	
304 Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	2	1	1				10	
305 Devin	1			1							2	
306 Églantine	1	2	2		2	1					8	
307 Florimont	2										2	
308 Léman	1										1	
309 Mon-Repos	3			3	1	2				1	10	
310 Montchoisi	2	1	1	1	1	1	1				8	
312 Val d'Angrogne	1			1							2	
	23	6	7	9	9	9	3	0	0	1	67	67
400 La Sallaz												
401 Arzillier									8		8	
402 Boissonnet	6	3	3	1	3	3			1		20	
403 Chalet-à-Gobet							1				1	
405 Coteau-Fleuri	5	1	1	5	3	4					19	
408 Montolieu	1										1	
409 Praz-Séchaud I	2										2	
410 Praz-Séchaud II											0	
412 La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1				10	
415 VCLB-école I	2										2	
416 VCLB-école II				2		1					3	
	20	5	5	9	7	9	2	0	9		66	66
500 Entre-Bois												
501 Barre	4			3	2	2					11	
502 Bellevaux	2	2	2		2	2		1			11	
503 Blécherette											0	
504 Bois-Gentil	2.5			1.5	2						6	
506 City-Blécherette	1			1		1					3	
507 Colline	1	1	1						1		4	
508 Entre-Bois	4	1	1	2	2	1					11	
510 Madeleine		1									1	
511 Pontaise	3	1	1		2	2			1		10	
512 Rouvraie	2										2	
513 Vieux-Moulin	4	2	2		1	2					11	
	23.5	8	7	7.5	11	10	0	1	2	0	70	70
Totaux	117	39.5	39	34.5	49	51	5	5	14	1	355	355

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

DEP classes de développement

ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2006/2007 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e à 9^e VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES VER	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.	
	ER		ER		VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER					
011 BELVÉDÈRE					2	2	4	1	2	2	4		2	2	4		3	2	30		
011 BV - Tivoli												1				1			2		
012 Croix-Rouges	7	1	8	1															17		
	8		9		2	2	5		2	2	5		2	2	5		3	2		49	
021 BERGIÈRES	8	1	8	1	3	3	4		4	3	4	1	4	3	2		1	1	51		
021 Bât. AB																			0		
	9		9		3	3	4		4	3	5		4	3	2		1	1		51	
031 BÉTHUSY	7	1	7	1			3		4	2	2	1	4	2	3			1	38		
032 Mon-Repos					4	2													6		
	8		8		4	2	3		4	2	3		4	2	3			1		44	
041 ÉLYSÉE			7	1	2	2	2	0.5	2	2	2	0.5	3	2	2	1	2	3	34		
042 Croix-d'Ouchy	6																		6		
	6		8		2	2	2.5		2	2	2.5		3	2	3		2	3		40	
051 VILLAMONT	3		3		2	1		1	2	1		1	1	1			3	3	22		
052 St-Roch	2		2			2	4		1	1	3		2	1	3	1			22		
055 Prélaz	2		3	1															6		
	7		9		2	3	5		3	2	4		3	2	4		3	3		50	
C. F. RAMUZ																					
061 Rouvraie	6	1	6	1													2		16		
062 Entre-Bois					3	2	3	1	3	2	4		3	2	3	1			27		
	7		7		3	2	4		3	2	4		3	2	4		2	0		43	
MONTOLIEU																					
071 Grand-Vennes	3		3		3	2	4	1	3	2	3	1	2	2	3				32		
073 Coteau-Fleuri	4		4																8		
077 Signal																	3		3		
	7		7		3	2	5		3	2	4		2	2	3		3			43	
Total par section	48	4	51	6	19	16	24	4.5	21	15	22	5.5	21	15	20	4	14	10	320		
Total par division	52		57		19	16	28.5		21	15	27.5		21	15	24		14	10			
Total par degré	52		57		63.5				63.5				60				14	10			320

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	cycle de transition	ER	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	VER	classes vertes
VSO	voie secondaire à options	ACCS	classes d'accueil

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

Le Service de santé des écoles (SSE) comprend des médecins pédiatres, des infirmières, des physiothérapeutes et des assistants sociaux. Sa mission est la promotion des activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes, et une contribution à l'intégration scolaire et professionnelle.

Situation générale

Dans une déclaration commune de février 2006, le chef du Département de la santé publique et de l'action sociale ainsi que la cheffe du Département de la jeunesse et de la formation ont fixé pour la médecine scolaire plusieurs priorités, dont la lutte contre le surpoids et l'obésité, les toxicomanies et le manque d'exercice physique.

Un accord portant sur la coordination entre le SSE et les directions d'établissements pour l'activité des infirmières scolaires a été finalisé.

ACTIVITÉS DU SERVICE

Dans le cadre des fêtes de fin d'année scolaire qui ont lieu spontanément à l'initiative de collégiens et de gymnasiens, le chef de service, l'infirmière cheffe et quelques infirmières ont participé à une action de prévention encore modeste, destinée à prévenir les comportements à risques en rapport avec la consommation d'alcool au parc Bourget.

La prise de contact de l'infirmière avec les familles au cours de la 2^e année enfantine est dès la rentrée soutenue par une brochure didactique richement illustrée, passant en revue les principaux problèmes qui sont discutés, et qui est remise aux parents en fin d'entretien.

FORMATION

Toutes les infirmières, les assistants sociaux et une partie des médecins scolaires lausannois ont participé à la formation sur l'entretien motivationnel avec l'équipe du Dr Daeppen (CHUV).

Une infirmière a achevé sa formation en santé communautaire à la fin de l'année, après deux ans de formation en cours d'emploi, et trois infirmières ont reçu le titre de praticien formateur de la HES santé-social, qui leur permet de superviser la formation des infirmières étudiantes.

Les cours suivants ont été fréquentés par certains collaborateurs : Excel, 7 personnes, Word 3, téléphonie IP 2, l'enfant violent (UNIL) 5, l'enfant anxieux (UNIL) 3, la crise suicidaire (UNIL) 4, le jeu excessif et la cyberdépendance (GREAT) 2, les adolescents et les nouvelles technologies (CHUV) 4, attention virus (OFSP) 4. Par ailleurs l'infirmière responsable de l'éducation pour la santé a entrepris une formation du diplôme de santé publique de l'Université de Genève (3 ans).

L'infirmière responsable de l'éducation pour la santé collabore dès la fin de l'année avec le groupe de l'ODES chargé de préavisier les demandes de subventions pour les actions de santé.

Le chef de service a participé comme enseignant à un cours sur la nutrition, destiné à des professionnels,

donné à l'Institut de physiologie. Il est référent pour leur travail de fin de formation à la demande de 6 étudiants des gymnases, HES et UNIL. Ce coaching demande un investissement conséquent en temps, au titre de la formation : 1 à 2 jours pour le niveau gymnase, 5 jours pour le niveau HES et 10 jours environ pour le niveau universitaire. Le cours de nutrition déjà développé pour le programme ALEX a été proposé par le chef de service aux collaborateurs de la ville dans le cadre des cours de formation communaux, avec 60 inscrits à ce jour. L'offre a été étendue, en application d'«Agenda 21», pour ce cours ainsi que celui des «Ateliers santé», aux collaborateurs des crèches et garderies et aux parents qui y mettent leur enfant, ainsi qu'aux sociétés de quartier et aux centres de loisirs.

Toute l'équipe de la permanence mauvais traitements a participé à la formation des élèves de la HES-Eesp de Lausanne, qui forme les futurs éducateurs de la petite enfance.

L'enseignement des premiers secours a été donné aux collaborateurs des établissements scolaires durant 20 séances de 12 personnes durant l'année scolaire, ainsi que durant l'année civile à tous les collaborateurs du Service de psychologie scolaire, et à la moitié environ des collaborateurs des études surveillées.

PRÉVENTION

ACTIONS DE SANTÉ

Les actions de santé faites durant l'année scolaire 2005-2006 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

Besoins fondamentaux	130
Alimentation	159
Sens	183
Sommeil et relaxation	47
Hygiène	364
Immunité, SIDA, sexualité	540
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	365
Toxicomanies	483
Autres	159
Total	2 430

Si le profil général n'a pas changé, on note une augmentation des actions pour l'alimentation et le SIDA, et des thèmes divers.

En l'absence de campagne nationale organisée par l'Office fédéral de la santé publique sur l'introduction dans le plan suisse et à charge des caisses maladie des vaccinations contre la varicelle (1^{er} avril 2005) et contre les méningocoques (1^{er} juillet 2006), le service a adressé une circulaire aux parents de 4^e année pour les informer de ces possibilités.

PROGRAMMES DE SANTÉ

PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

La prévention des toxicomanies a été menée dans 5 établissements scolaires, au niveau des classes de 6^e à 9^e année : au Belvédère pour 40 périodes, aux Bergières pour 48 périodes, à Villamont pour 22 périodes.

Une animation a eu lieu pour 11 classes du collège de la Barre sur les consignes de sécurité par rapport aux seringues abandonnées, avec un nouveau matériel actualisé.

PROJETS DE PRÉVENTION

Le projet de prévention secondaire-tertiaire de l'obésité (ALEX) est maintenant implanté dans 5 établissements scolaires, pour les élèves impliqués et leurs parents. Les résultats sont très encourageants, et montrent que les élèves qui le suivent avec régularité abaissent légèrement leur indice de masse corporelle. Ainsi, l'âge aidant, leur excès pondéral régresse; on reproduit ainsi, mais avec aide, ce qui se passait autrefois naturellement.

RECHERCHE ET ÉTUDES

Le service a largement contribué au déroulement de la phase pilote de l'étude de l'Institut de médecine sociale et préventive de Lausanne intitulée «Prévalence de l'hypertension et association avec l'excès de poids chez les enfants, étude de population». L'étude a porté sur 6 873 enfants de 6^e année, et a montré une forte association avec l'obésité, le 15% de ces enfants obèses souffrant d'hypertension.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé.

VACCINATIONS (ANNÉE SCOLAIRE 2005/2006)

vaccin Infanrix	389 doses	soit	diphtérie	1 359 doses
vaccin Revaxis	156 doses		tétanos	1 359 doses
vaccin Boostrix	761 doses		coqueluche	1 150 doses
vaccin Dintarix	53 doses		polio	545 doses
vaccin Priorix	992 doses		vaccin ROR	992 doses
vaccin GENHBvac	1 216 doses		vaccin HB	1 216 doses

On constate une stabilisation, dans certains cas une baisse des demandes. Cela est expliqué par une meilleure vaccination durant les premières années, et une stabilisation de l'immigration.

VISITES MÉDICALES (ANNÉE SCOLAIRE 2005/2006)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

	garçons	filles
examinés	366	265
envoyés chez le médecin pour :		
anomalie de l'acuité visuelle	227	219
anomalie de la vision des couleurs	87	22
test de Lang (vision stéréoscopique)	7	4
anomalie de l'audition	208	69
examinés pour verrues	2 226	2 218
envoyés chez le médecin pour verrues	199	232
examinés pour poux	3 231	3 264
traités pour poux	35	155

PRESTATIONS HORS PROGRAMME DE DÉPISTAGE (ANNÉE SCOLAIRE 2005/2006)

Urgences

APEMS	69	situations
premiers secours accidents	20 892	événements

Interventions de soutien

en faveur des enseignants	267	heures
en faveur des classes	72	heures

Démarches médico-sociales

réductions diverses	517	situations
	172	heures
en faveur des enfants	946	heures
auprès des enseignants	1 063	heures
dans le cadre du service	1 015	heures
assurances sociales, SPJ, divers	366	heures
entretiens avec les familles	1 270	heures

Les consultations infirmières ont été à nouveau beaucoup plus nombreuses ainsi que les entretiens avec les familles, ce dernier point étant à mettre en relation avec la nouvelle manière de procéder au contrôle préscolaire qui prévoit justement ces entretiens avec les familles.

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ FAITE PAR LES INFIRMIÈRES (ANNÉE SCOLAIRE 2005/2006)

Préparation		1 058 heures
individuelle	1 375 élèves	250 heures
en groupe	9 570 élèves	510 heures
total	10 945 élèves	1 818 heures

MAUVAIS TRAITEMENTS

Le signalement passant désormais comme le veut la loi par le directeur d'établissement concerné, les collaborateurs ont continué leur action quant à la qualification du mauvais traitement et à la mise en place d'une intervention adaptée. La permanence a reçu 13 groupes.

PHYSIOTHÉRAPEUTES (ANNÉE 2005/2006)

Nombre d'élèves

sexe	examinés	signalés pour gym préventive	suivis pour gym préventive	signalés au médecin
garçons	1 106	163	73	5
filles	1 128	135	51	13
total	2 234	298	124	18

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2006)

Répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture :

	fermés en 2006	restés ouverts	total
ouverts avant 2006 (y compris réouvertures)	44	576	620
ouverts en 2006	14	167	181

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

TÂCHES DU SERVICE

La mission du Service de psychologie scolaire (SPS) s'est poursuivie à travers trois types de prestations : celles relatives à la psychologie (recherche d'une meilleure compréhension des difficultés que peuvent présenter certains élèves, évaluations, orientations, soutiens), celles relatives à la logopédie (difficultés face à l'acquisition du langage oral, puis du langage écrit, troubles de la communication), enfin celles qui répondent aux besoins des élèves présentant des difficultés sur le plan psychomoteur et qui doivent pouvoir bénéficier d'un bilan, voire d'une prise en charge en psychomotricité.

SITUATION GÉNÉRALE ET CONSÉQUENCES POUR LE SERVICE

Plusieurs faits importants ont marqué l'année 2006 et ont eu des répercussions sur l'ensemble des activités du SPS :

- Le premier a été la signature le 21 mars 2006 d'un document précisant les «Modalités de collaboration et de coordination entre la Conférence régionale des directeurs de la région Lausanne (CRL) et le SPS». Nos liens s'en sont trouvés renforcés et cela s'est traduit par la mise en place de rencontres réunissant chaque directeur individuellement et l'équipe de spécialistes de l'établissement. Une évaluation réciproque des prestations proposées et des besoins spécifiques a été à l'ordre du jour et il est prévu de reconduire ce type d'échanges chaque année. Des besoins particuliers se sont révélés, comme la prise en charge d'enfants précoces et à haut potentiel; l'étude va se poursuivre entre les personnes spécialistes de ce domaine et les enseignants concernés.
- Le deuxième a été la journée du 29 août 2006. À cette occasion, Madame A.-C. Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) a réuni tous les collaborateurs du Canton travaillant en milieu scolaire dans les structures PPLS qu'ils soient administratifs ou spécialisés. Le SPS a participé à cette importante réunion dont l'objectif était à la fois d'officialiser l'organisation cantonale de l'OPS (Office de psychologie scolaire intégré au Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation), de connaître nos autres partenaires et d'avoir des échanges sur nos pratiques. Cette journée a débouché sur un travail de fond qui sera finalisé au printemps 2007 et permettra de présenter un «catalogue minimal» des prestations offertes aux enfants, aux familles et à nos partenaires scolaires; ce catalogue est commun à toutes les régions qu'elles soient conventionnées ou non.
- Le troisième est la large consultation initiée par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. À partir d'un document intitulé «Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée», l'objectif était d'établir un «cadre» relatif aux prestations et aux mesures d'aide à apporter aux élèves en difficultés. Dans ce document, il est prévu que l'école ordinaire assume de façon prépondérante la charge des

élèves en difficultés. On peut craindre un alourdissement du travail des spécialistes car nous voyons comment le parti de préférer, dans un premier temps du moins, le maintien d'élèves en difficultés dans le circuit ordinaire plutôt que de l'intégrer dans une institution d'enseignement spécialisé, oriente et modifie notre approche en terme de recherche de solutions comme de réponses à donner.

- Enfin, le 25 septembre 2006 et sous l'égide du DFJ, 4 groupes de travail se sont constitués avec à leur tête un comité de pilotage pour préparer l'application de la future péréquation financière et la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) : travail / conception pédagogique, finance, organisation / mise en œuvre et mesures individuelles (logopédie et psychomotricité).

Nous avons pu voir combien l'application de la RPT et l'objectif intégratif recherché par l'école sont interdépendants. Ainsi le transfert des charges et des compétences de la Confédération vers les cantons se traduira, entre autres, par la suppression de l'Assurance invalidité (AI) telle qu'on la connaît aujourd'hui. En ce qui concerne l'école, c'est à chaque canton que sera dévolue la gestion de l'enseignement spécialisé et des prestations PPLS. Les groupes de travail déjà formés seront opérationnels dans le courant de l'année 2007, et le SPS y sera actif au travers des représentants de nos trois professions. Il faut relever que le groupe de travail réunissant logopédistes et thérapeutes de la psychomotricité est déjà en activité.

ADAPTATION DU SERVICE À DE NOUVELLES CONTINGENCES

Nous avons poursuivi notre travail sur l'ajustement de nos pratiques à l'évolution de l'école et à l'émergence de nouvelles données sociales et économiques. En plus du maintien de prestations diversifiées, aussi bien individuelles que groupales, la nécessité de privilégier d'autres types d'interventions s'est clairement dessinée. Il a fallu davantage encore que durant les années précédentes, dégager du temps pour se coordonner avec un corps enseignant souvent surchargé par des élèves en grandes difficultés, privilégier l'étayage de l'école avec une réflexion accrue dans les réunions en équipes pluridisciplinaires, se recentrer sur la recherche des ressources familiales, trouver une écoute adaptée pour soutenir les parents, etc.

Le soutien et l'incitation à la «formation continue» pratiquée par l'ensemble des collaborateurs ont permis de marquer la volonté du service de poursuivre sa recherche en terme de «connaissances» constamment réactualisées. Des journées de formation ont été consacrées à se familiariser à de nouvelles techniques d'évaluation des élèves et nous avons acquis des instruments de travail nouveaux et plus performants (tests et logiciels pour les prises en charge logopédiques). Nous avons poursuivi également notre collaboration avec les universités comme avec la HES-S2 qui forme les thérapeutes de la psychomotricité. Nous avons bénéficié de la mise en place de recherches et offert des lieux de stages pour les trois professions. Un premier titre de «praticienne formatrice» a été acquis par une thérapeute de la psychomotricité du service en 2006 et un second sera vraisemblablement validé durant l'année 2007.

STATISTIQUES

Avec 2 302 dossiers traités en 2006, le nombre de nos interventions est pratiquement identique à celui de 2005 (2 321 dossiers). En 2006 la répartition est la suivante :

	Dossiers	Enfants scolarisés	% des enfants scolarisés
Non-AI	2 126		
AI	176		
Total	2 302	13 212	17.4%

Ce qui donne un nombre total de dossiers traités de 2 302, représentant plus de 17% des enfants scolarisés à Lausanne. Les interventions sont réparties en «examen» pour 11%, «soutien» pour 51% et «entretien» 38%.

Activités	%
Examen	11%
Soutien	51%
Entretien	38%
Total	100%

Une analyse plus fine apporte toutefois un éclairage différencié sur ces données. Les difficultés rencontrées par 543 élèves ont nécessité l'intervention de plusieurs spécialistes. Ainsi, si le nombre de dossiers est relativement stable, le nombre de situations ayant demandé une prise en charge multiple est particulièrement remarquable.

Dossiers relevant de plusieurs spécialistes

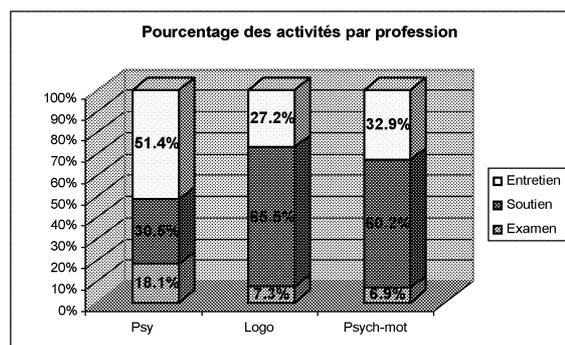
Dossiers totaux	2 302
Dossiers totaux vu par tous les spécialistes	2 845
Différence (prises en charge multiple)	543

Si l'on prend en compte le nombre d'EPT pour chaque profession, chaque psychologue à temps plein a en charge 94 nouveaux dossiers en moyenne, les logopédistes 71 et les psychomotriciennes 67.

Dossiers par spécialistes	EPT	Nbre de dossiers
Psychologues	1 320	14
Logopédistes	1 107	15.60
Psychomotriciennes	418	6.25
Total	2 845	

On remarque que les consultations chez les logopédistes et les thérapeutes de la psychomotricité débouchent davantage sur des soutiens (respectivement 65.5% et 60.2%) alors que les psychologues interviennent de façon prépondérantes en terme d'évaluation (examen : 18% de leur temps) et de soutien aux familles (entretien : 51.4% de leur temps) (graphique 1).

Graphique 1

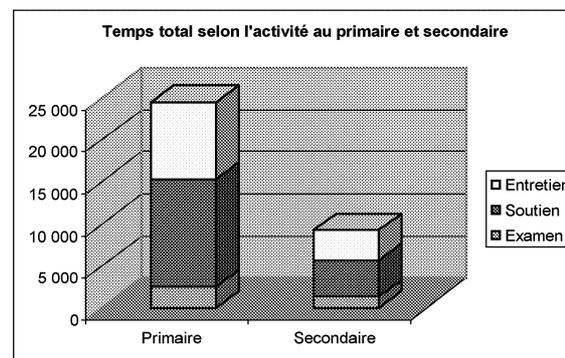


Ce sont toujours les cycles primaires qui nous sollicitent prioritairement (près de 25% des enfants scolarisés en moyenne pour le CYP1+2) quels que soient les modes d'intervention (examen, soutien ou entretien).

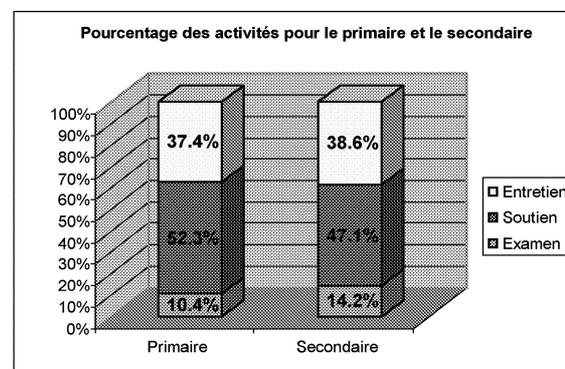
	CYP1	CYP2	Total
Dossiers	592	499	1 091
Élèves scolarisés	2 290	2 172	4 462
% des élèves scolarisés	25.9	23.0	24.5

La prépondérance des cycles primaires sur le secondaire est de l'ordre du simple au double (73% pour le primaire contre 27% pour le secondaire) (graphique 2) bien que la proportion des trois types d'activités reste à peu près la même, la nature du travail étant globalement la même (graphique 3).

Graphique 2

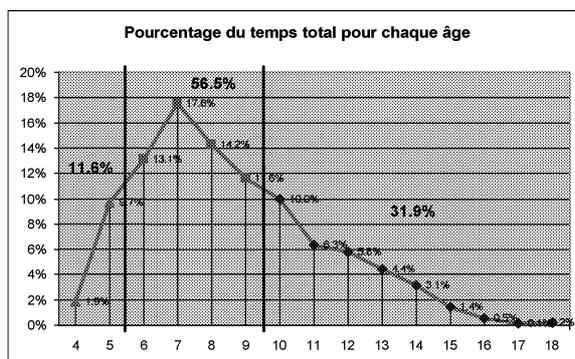


Graphique 3



A noter encore que ce sont les enfants entre 6 et 9 ans que l'on nous signale le plus fréquemment et qui préoccupent le plus les enseignants, comme l'indique le graphique 4.

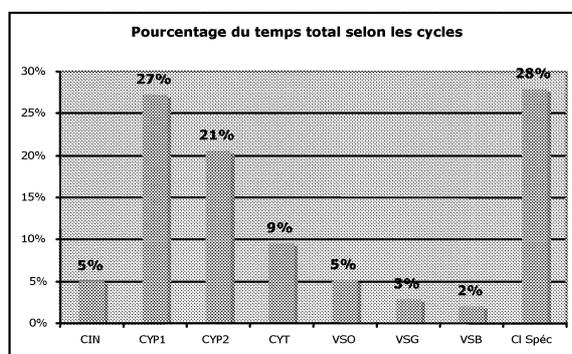
Graphique 4



On retrouve la prépondérance des cycles primaires dans la répartition des heures consacrées aux enfants de chaque cycle. Par ailleurs les classes spéciales (qui regroupent les classes de pédagogie compensatoire, les classes de langage et d'intégration) occupent 28% du temps des spécialistes toutes professions et activités confondues (tableau ci-dessous et graphique 5). Ainsi les 2 cycles primaires ajoutés aux classes spéciales représentent le 76% des activités des spécialistes PPLS sur le terrain, ce qui démontre l'enjeu du travail lors des premières années de scolarité ainsi que les besoins d'accompagnement spécifiques des enfants scolarisés dans des structures adaptées à leurs troubles.

Cycles	Total h	%
CIN	1 687	5
CYP1	9 154	27
CYP2	6 915	21
CYT	3 177	9
VSO	1 714	5
VSG	934	3
VSB	657	2
Classes spéc.	9 370	28
Total	33 607	100

Graphique 5



RESSOURCES HUMAINES

Il n'y a pas de changement en ce qui concerne le plan des postes et la dotation soit 2,5 EPT pour 1 000 élèves comme dans les autres régions du Canton.

Notre service consent un effort important au niveau de la formation, puisqu'il a formé 2 stagiaires psychologues, 3 stagiaires logopédistes, (ceci pendant une année universitaire) et 2 stagiaires psychomotricien-ne-s.

La formation pour les trois types de professions se fait en collaboration étroite tant avec les Universités de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Lausanne que HES-S2. Nous participons activement au besoin suivi en terme de formation active.

Dès le 1^{er} janvier 2006, nous formons également un apprenant employé de commerce E.

CONCLUSION

Face à ces véritables défis que représentent l'application de la RPT et la volonté intégrative de l'école, le Service de psychologie scolaire a poursuivi son travail de recherche de solutions diverses et originales pour que les enfants et les adolescents qui bénéficient de ces prestations se développent et s'épanouissent de la manière la plus harmonieuse possible.

SERVICE DENTAIRE

MISSION

La mission du Service dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, de prévenir les maladies bucco-dentaires et, s'il s'avère nécessaire, de prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

PRESTATIONS OFFERTES PAR LE SERVICE DENTAIRE

- prophylaxie individuelle effectuée par une hygiéniste au cabinet;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans trois cabinets dentaires;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, ceux d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, et des élèves de Belmont.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Les sept cabinets conservateurs comptent dix médecins dentistes et neuf assistantes dentaires. Le groupe orthodontique de Montbenon, trois spécialistes en

orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Le service de prophylaxie, deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat, un chef de service et deux secrétaires. Sans changement pendant 2006, l'effectif à la fin de l'année était de 25.15 EPT.

ÉVOLUTION DU SERVICE DENTAIRE

L'installation d'un logiciel de gestion des cabinets de soins conservateurs et orthodontiques, la formation adéquate du personnel et la mise en marche du système ont été les faits les plus marquants de l'année 2006. Ce programme donne aux cabinets dentaires les moyens d'identifier les élèves et leurs responsables afin de pouvoir constituer des dossiers informatiques. La gestion administrative est facilitée, ainsi que l'échange d'informations entre les cabinets et l'administration.

L'intégration de techniques informatisées et d'appareils améliorés (Herbst) en orthodontie a permis de renouveler les méthodes de travail au sein du groupe orthodontique de Montbenon. Cette technologie moderne pourra contribuer à une hausse des revenus et à la réduction de la durée des traitements.

Le système de stérilisation, transformé à la fin de l'année 2005, a permis de travailler en conformité avec l'ordonnance sur la prévention de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Le modèle d'autoclave choisi pour tous les cabinets du service a démontré une grande efficacité.

Un suivi constant des appareils et des installations dentaires a permis au service d'éviter d'importants frais d'achat pendant l'année 2006.

D'excellents auxiliaires ont pu être trouvés pour remplacer un médecin dentiste accidenté, absent du service pendant 6 mois.

DIVERS

L'année 2006 a vu une stabilité dans le nombre d'élèves inscrits dans le Service dentaire. Ceci est dû à la bonne réputation que le service a su créer au fil du temps.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.06	au 31.12.05
Écoles primaires (CIN + CYP)	4 482	4 418
Écoles secondaires (CYT + 7 ^e à 9 ^e)	3 241	3 521
Apprentis, gymnasiens	749	586
Communes voisines (+ Belmont)	190	199
Institutions diverses	118	121
	8 780	8 845

Durant l'année 2006, 294 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées et parmi elles, 228 ont été prises en considération, 6% de plus qu'en 2005. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à fr. 120 352.-.

VISITES DE DÉPISTAGE 2006

Comme chaque année, les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées de début septembre à fin novembre. Cet index reste un baromètre important de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 77% des élèves de la première année enfantine sont inscrits au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2006

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	369	6 921	305	6 616	3 702	1 380	1 427	107	3 921	3 000	888
Classes secondaires	342	6 254	247	6 007	3 092	1 789	1 100	26	2 812	3 442	891
Institutions spécialisées	40	348	17	331	173	65	91	2	26	322	87
Classes privées	20	255	15	240	168	15	57	0	5	250	55
Belmont	13	238	6	232	194	19	19	0	86	152	17
Total	784	14 016	590	13 426	7 329	3 268	2 694	133	6 850	7 166	1 938

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	55%	SDS :	Inscrits au Service dentaire	49%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturations	24%	Privé :	Non inscrits	51%
Catégorie III :	Avec caries	20%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	1%			

